

Rédigé par
Chloé Paillaud--Duboy

Sous la direction de
Marie Fare

Intermédiation territoriale et proximités comme leviers de l'économie circulaire

Étude de la plateforme Eclaira
en Auvergne-Rhône-Alpes



REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier particulièrement la solidarité des étudiant.es du master ESS qui m'a permis de trouver un nouveau poste en alternance très rapidement, sans quoi cette année aurait pu être bien différente. J'adresse une pensée reconnaissante à Marie Laurent, pour avoir traversé cette phase difficile à ses côtés et pour le soutien mutuellement apporté. J'ai beaucoup de gratitude pour ces deux années passées avec chacun et chacune d'entre vous. Merci pour ces moments partagés, nos doutes, nos peines, nos réflexions, nos évolutions, nos joies, nos rires. Cette aventure n'en a été que plus belle.

Je souhaitais évidemment remercier Marie Fare, Enseignante Chercheuse à l'Université Lumière Lyon 2 et tutrice universitaire durant cette rédaction. Merci pour votre excellent suivi, votre réactivité, votre exigence académique et vos précieuses recommandations qui m'ont aiguillées au cours de mes réflexions et m'ont permis de me dépasser pour rédiger ce mémoire. Merci de m'avoir donné goût et fait toucher du bout des doigts la recherche universitaire, la méthodologie, les justifications et la persévérance qu'elle requiert. Merci d'avoir été une source d'inspiration et pour votre bienveillance à mon égard.

J'adresse une pensée reconnaissante à l'ensemble de l'équipe pédagogique du Master ESS et à ses intervenants pour ces deux années riches et réflexives.

Je souhaite remercier profondément ma tutrice professionnelle Christèle Fierobe et Denis Cocconcelli, directeur général du CIRIDD, pour la confiance accordée et le poste qu'ils m'ont confié. Je remercie toute l'équipe du CIRIDD pour leur accueil et la bienveillance dont ils ont fait part à mon égard. Une pensée particulière à Oriane Marignier, pour tous les projets menés ensemble, pour toutes ces réflexions partagées et cette volonté de remise en question, de faire autrement, de s'améliorer constamment.

Un grand merci à toutes les personnes engagées dans la transition pour vos réponses à mes nombreux mails, appels téléphoniques, sondages, questionnaires et entretiens. Merci aux membres d'Eclaira et à tous les acteurs rencontrés durant cette année d'alternance. Ces moments d'échanges m'auront permis de me réjouir d'un changement de paradigme déjà à l'œuvre grâce aux acteurs du territoire, mais également de mieux comprendre les enjeux qui subsistent. Merci pour votre temps, je sais qu'il est précieux !

Enfin, je tiens à fortement remercier Justine Valentin et Solène Canet pour leurs encouragements et les échanges quotidiens. Merci pour votre soutien et votre écoute. Merci de croire en moi et d'avoir nourri ma motivation et ma détermination pendant cette période si particulière.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

CIRIDD : Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable

CPO : Convention de Partenariats et d'Objectifs

EC : Économie Circulaire

EF : Économie de la fonctionnalité

EIT : Écologie industrielle et territoriale

ESS : Économie Sociale et Solidaire

IT : Intermédiation territoriale

OESS : Organisation de l'ESS

PI : Propriété intellectuelle

PRAEC : plan régional d'actions en faveur de l'économie circulaire

URSCOP : Union Régionale des Sociétés Coopératives

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

NOTES AUX LECTRICES ET LECTEURS

*« En réalité, la langue n'est qu'un terrain de plus où s'est menée la guerre du savoir : non le savoir gratuit, celui qui enrichit intimement la personne, mais le savoir comme clé du pouvoir ».*¹

Éliane Viennot

Bien que convaincue que l'écriture inclusive participe à une réappropriation plus réaliste de nos récits, lieu des transformations qu'il reste à opérer pour voir progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, mon savoir n'est pas (encore) à la hauteur des exigences graphiques et syntaxiques qu'elle porte.

Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteurice et ne sauraient en aucun cas engager la directrice de mémoire, l'Université Lumière Lyon 2, la tutrice professionnelle ou encore l'équipe du CIRIDD.

¹ Viennot, É. (2020). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* Les Éditions iXe.

SOMMAIRE

Introduction

Méthodologie

1. Construire un terreau propice au développement des projets d'EC

1.1 L'intermédiation territoriale : Qualification et enjeux pour la plateforme

1.2 Proximités théorisées : Pertinence et contributions dans l'étude d'Eclaira

1.3 L'intermédiation territoriale au prisme des proximités : Quels rôles dans les projets d'EC ?

2. Eclaira une plateforme collaborative comme dispositif d'IT

2.1 Analyse des rôles d'intermédiation établis dans Eclaira : Convergences, proximités induites et limites

Le rôle de facilitateur

Le rôle de médiateur

2.2 Étude des rôles d'intermédiation contestés dans Eclaira : Divergences, paradoxes et limites perçues par les acteurs

Le rôle d'orchestrateur

Le rôle d'entremetteur

Le rôle d'innovateur

3. Les conditions de la réussite

3.1 Identifier les besoins et les anticiper pour mieux y répondre

Le choix des partenaires

L'appartenance à un ou plusieurs réseaux

Leurs besoins et difficultés

Quelle(s) valorisation(s) pour leur(s) projet(s) ?

3.2 Discussions et propositions

Parfaire la facilitation

Évolutions et développement de la plateforme

Créer, pérenniser et approfondir les liens : Faire réseau

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Tables des matières

Introduction

Au croisement des défis posés par la transition écologique, un changement de paradigme s'impose. Ce mémoire s'attache à explorer le rôle qu'une plateforme numérique collaborative peut jouer dans la concrétisation et le déploiement de projets liés à l'économie circulaire sur le territoire régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Présentation générale du CIRIDD

Le CIRIDD (Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable) est une association de Loi 1901 créée en 2005 par 3 membres fondateurs : l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA-Lyon), l'École Nationale Supérieure des Mines de St-Etienne (ENSM-SE) et l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) à la suite d'une fusion de deux associations stéphanoise *AGROA 21* et *LE PÔLE DE L'EAU SAINT-ÉTIENNE*. L'association est reconnue d'intérêt général et a pour finalité de contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de société, plus respectueux des êtres vivants dans leur diversité, des générations futures et de la planète. Ainsi, le CIRIDD œuvre pour l'appropriation et la mise en œuvre par les acteurs de processus collectifs de changement basés sur les principes du développement durable. Par conséquent, le CIRIDD admet trois principaux domaines d'actions, tels que :

- *La veille, les études et la prospective* permettant de produire des rapports, notes d'éclairage, fiches techniques, bulletins, retours d'expérience.
- *L'appui à l'innovation et l'animation territoriale en Auvergne-Rhône-Alpes* via l'accompagnement des acteurs, entreprises, collectivités et filières
- *Le centre international de ressources* est responsable du développement et de l'animation de plateformes numériques collaboratives en France et au niveau international. L'association admet un rôle de production de connaissances et de création de liens entre les acteurs dans la mesure où l'information est considérée comme un bien commun. La mise en réseau des acteurs de différents horizons s'inscrit dans une logique de partage, de renforcement de capacités et de co-construction de solutions innovantes en faveur du développement durable.

Le CIRIDD et l'économie circulaire

Le CIRIDD déploie ses activités sur des territoires multiples, du local à l'international, avec les mêmes objectifs : accompagner une diversité d'acteurs à la transition vers un modèle plus vertueux, particulièrement à l'adoption de stratégies d'économie circulaire. Promouvoir

l'économie circulaire aujourd'hui, c'est s'opposer au modèle économique linéaire hérité de la révolution industrielle et de la mondialisation, qui consiste à extraire des ressources pour produire des biens, les distribuer afin qu'ils soient consommés et qu'ils finissent par être jetés. C'est également en reconnaître ses limites et notamment la première, qui est pour Fabienne Collard, titulaire d'une maîtrise en sciences économiques et chargée de recherche au CRISP : « *L'impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre* » qui engendrent de grandes conséquences sur l'environnement. En effet, les enjeux de l'économie circulaire résident aujourd'hui dans l'application des trois principes énoncés par la fondation Ellen MacArthur :

- *Limiter l'utilisation de ressources naturelles*
- *Prolonger le cycle de vie*
- *Accroître l'efficacité du système économique*

Plus que souhaité, un changement de paradigme vers l'économie circulaire devient nécessaire au regard des crises économiques, sanitaires, sociales et environnementales de cette dernière décennie. Ayant atteint ses propres limites, le système linéaire nous oblige aujourd'hui à repenser nos modes de productions et de consommations. Contraint par la raréfaction des ressources et par la dégradation des écosystèmes, leurs usages doivent être repensés pour plus de sobriété. De fait, le cadre de référence du CIRIDD et par conséquent, de la plateforme Eclaira concernant l'économie circulaire est celui proposé par l'ADEME. En effet, selon l'ADEME, « *l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus* ». Outre cette définition, la promotion et le déploiement de l'économie circulaire se basent sur les sept piliers de l'économie circulaire proposés par l'ADEME, à savoir : *Allongement de la durée d'usage, Consommation responsable, Économie de la fonctionnalité, Écologie industrielle et territoriale, Approvisionnement durable, Éco-conception et Recyclage*.

Encore peu théorisée dans la littérature, la dimension territoriale de l'économie circulaire devient une question centrale dès lors que les projets d'EC s'établissent sur des territoires disposant de ressources spécifiques, nécessitant des coopérations entre différents acteurs locaux pour limiter les impacts environnementaux négatifs sur le périmètre d'implantation, l'EC pourrait alors constituer un réel levier de développement et de transition écologique pour les territoires (Bourdin, Torre, 2023). En proposant de nouveaux modèles économiques tels que l'économie de la fonctionnalité (EF) ou l'écologie industrielle territoriale (EIT) qui impulsent des « *processus hybrides de création/captation d'externalités économiques, sociales et environnementales et de leur transformation en richesse (via le processus de valorisation) à travers la production de biens ou de services et leur co-construction par et pour les acteurs du*

territoire » (Maillefert, Robert, 2017) on peut dès lors questionner la contribution de l'économie circulaire et de ses nouveaux modèles à un développement territoriale durable (Dermine-Brullot, Torre, 2020) et par conséquent les acteurs qui facilitent, forment et accompagnent les acteurs des territoires à ce changement de paradigme.

Les politiques publiques et l'économie circulaire

Ainsi, le changement de paradigme s'impose à différentes échelles, tandis que le Parlement européen définit l'économie circulaire comme « *un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur.* »² les politiques publiques s'emparent de ces enjeux tant au niveau national qu'au niveau régional. À l'échelle nationale, l'économie circulaire apparaît pour la première fois dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 intégrant de fait le code de l'environnement pour être définie à l'article L. 110-1-1.

De la loi du 18 août 2015, découle en 2018 une feuille de route nationale de l'économie circulaire³ visant à répondre à plusieurs objectifs tels que :

- *Réduire de 30 % la consommation de ressources par rapport au PIB d'ici à 2030 par rapport à 2010.*
- *Réduire de 50 % les quantités de déchets non dangereux mis en décharge en 2025 par rapport à 2010.*
- *Tendre vers 100 % de plastiques recyclés en 2025.*
- *Économiser l'émission de 8 millions de tonnes de CO2 supplémentaires en moins chaque année grâce au recyclage du plastique.*
- *Créer 500 000 emplois supplémentaires, y compris dans des métiers nouveaux.*

De plus, le 10 février 2020 la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) a été promulguée à destination des producteurs et consommateurs ayant pour vocation l'adoption de mesures permettant l'information du consommateur, la réduction de l'obsolescence programmée et le gaspillage ainsi que des productions plus vertueuses.

De surcroît, à l'échelle régionale, la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, dite loi NOTRe portant sur la nouvelle organisation territoriale confie aux régions l'obligation d'établir un plan

² Définition consultable sur :

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/economy/20151201STO05603/economie-circulaire-definition-importance-et-benefices>

³ Feuille de route nationale de l'économie circulaire disponible sur :

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Feuille-de-route-Economie-circulaire-50-mesures-pour-economie-100-circulaire.pdf>

régional d'actions en faveur de l'économie circulaire (PRAEC). Aujourd'hui substitué au PRAEC, le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) constitue les orientations régionales comprenant 11 thématiques obligatoires dont la prévention et la gestion des déchets et l'économie circulaire. Pour une question de cohérence, cette étude prendra comme territoire d'analyse la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le CIRIDD et sa relation avec la Région AURA

En tant qu'association de Loi 1901, les ressources du CIRIDD sont faiblement hybridées : 71%⁴ de ses ressources financières proviennent de financements publics via des subventions et des conventions, issues donc de la redistribution (Hoarau, Laville, 2008). Ainsi, cette prédominance des financements publics implique une certaine régulation tutélaire définie comme suit : « *La notion de régulation tutélaire caractérise un mode de régulation de la part des pouvoirs publics, au sens où la production de services, est financée et encadrée par la puissance publique agissant ainsi comme « tutrice » des bénéficiaires* » (Nyssens, 2015). Pour revenir au territoire d'analyse, la part des financements publics provenant de la région AURA représente 31% des ressources financières du CIRIDD. Un tiers de ces ressources sont donc conditionnées à une certaine régulation tutélaire de la Région AURA. Dès lors, pour mener à bien ses activités décrites précédemment à l'échelle régionale, le CIRIDD et la Région AURA ont convenue d'une Convention de Partenariat de d'Objectifs (CPO), ce qui permet d'attester qu'il ne s'agit pas uniquement d'une régulation tutélaire mais plutôt d'une : « *régulation négociée ou conventionnée qui prend en compte les objectifs de l'association et son fondement basé sur la réciprocité.* » (Gardin, 2008, p. 103). La relation qui régit les activités menées par le CIRIDD à l'échelle de la région est donc caractérisée par une certaine régulation tutélaire couplée à une régulation conventionnée.

L'émergence d'Eclaira

Ce premier temps de qualification de la relation du CIRIDD avec la Région AURA permet de revenir sur les prémices de la création d'Eclaira à la fois réseau régional de l'économie circulaire et plateforme numérique collaborative. En effet, en mettant en parallèle cette première qualification avec les différents « *registres de coopération* » proposés par Richez-Battesti et Gianfaldoni (2010) cela nous permet de comprendre la temporalité du projet à partir de trois critères : l'origine de la coopération, ses motifs et ses conditions.

Premièrement, au regard de son *origine*, la coopération est « *d'inspiration tutélaire orientée vers l'infléchissement des comportements des parties prenantes* » (Ibid). En effet, la CPO a pour vocation de définir des objectifs permettant le soutien des objectifs et stratégies de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, particulièrement celles de son SRADDET en matière de

ressources et déchets. Cependant, son *origine* née également d'une : « *coopération participante orientée vers la production du bien commun* » (Ibid). Effectivement, les activités du CIRIDD permettent la mise en place d'un « service universel » auprès de tous les acteurs. Ainsi, la transition vers l'économie circulaire doit pouvoir s'opérer sur la base d'informations et d'expertises variées, fiables et qualitatives mises à disposition des acteurs territoriaux pour les aider dans la réalisation de leurs projets. Concernant les *conditions* de la coopération, deux dimensions sont à notifier. Tout d'abord, la qualification du CIRIDD comme « *acteur d'interface dotés d'une légitimité professionnelle et d'une capacité à mettre en réseau* » (Ibid). Cela s'explique par le rôle d'intermédiaire qu'incarne le CIRIDD entre les acteurs auprès desquels il intervient, permettant ainsi « *la traduction des intérêts localisés* » et *la formulation d'un « problème public général » débouchant sur la construction potentielle d'un « bien commun territorial* » (Ibid). Ensuite, le déploiement de la plateforme numérique collaborative Eclaira comme *dispositif institutionnel* créé par le CIRIDD en 2015 avec le soutien de la Région AURA et ayant pour principaux objectifs : « *identifier des initiatives, susciter des projets et ainsi favoriser la mise en œuvre de l'économie circulaire sur le territoire par l'ensemble des acteurs engagés.* »⁴ permettrait ainsi de faire l'objet de transfert de connaissances dans un potentiel répliquable. Il s'agit donc de valoriser les projets des acteurs productifs du territoire qui constituent l'essence du réseau régional d'EC afin de constituer des liens et des synergies pouvant offrir des opportunités de développement grâce à la coopération, à la concurrence et à l'innovation (Torre, 2018). Enfin, cela permet de définir la *typologie des modes de coopérations* entre le CIRIDD et la Région AURA à la fois comme « *une coopération imposée par l'acteur public* » (Soumission) mais également comme la « *coproduction d'un dispositif cohérent et construction conjointe d'une rationalisation professionnelle partagée : principe partenarial et d'une logique de conventionnement* » (Partenariat) (Richez-Battesti, Gianfaldoni, 2010).

L'animation d'Eclaira

Lors de mon alternance au sein du CIRIDD, j'occupe le poste de chargée d'animation territoriale et du réseau de l'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Mes missions se concentrent d'une part à l'accompagnement des collectivités au développement de leurs stratégies d'économie circulaire et particulièrement la Métropole de Saint-Étienne, puis d'autre part, à l'animation du réseau régional de l'économie circulaire à travers la plateforme Eclaira. Ainsi, dans le cadre de l'animation du réseau régional d'EC, mes missions se concentrent sur la production de contenus voués à alimenter la plateforme et à promouvoir l'économie circulaire. Cela consiste à assurer une veille selon les thématiques et les périmètres géographiques régionaux des projets d'EC afin de produire trois retours d'expériences en collaboration avec les acteurs eux-mêmes par mois. Ces retours d'expériences se présentent

⁴ Site internet consultable sur : <https://www.eclaira.org>

sous forme de *fiches initiatives/retours d'expériences* qui ont pour structure : une description du projet, les résultats qualitatifs et chiffres clés, les facteurs d'accélération et les freins rencontrés ainsi que sa mise en œuvre (partenaires, moyens techniques/humaines, financements, etc.). Une fois publiée sur Eclaira, l'initiative du porteur de projet intègre directement la cartographie régionale des projets d'EC. De plus, dans le cadre de mes missions, je suis amenée à rédiger des contenus sous forme d'articles, notes de travail ou de synthèse et comptes rendus. On peut noter par exemple, la réalisation de 3 *bulletins* sur des thématiques spécifiques (ceux de 2023 portent sur la biodiversité, l'eau et le sable) incluant un regard croisé d'experts et des focus sur les initiatives régionales exemplaires liées aux sujets. L'équipe d'animation est également amenée à produire 2 fiches techniques par an en collaboration avec un comité de pilotage incluant des acteurs régionaux clés sur des sujets spécifiques. Pour ma part, j'ai en charge l'une d'elle sur le sujet des *Tiers lieux : Quels rôles dans la promotion de l'économie circulaire ?* co-construite avec la Métropole de Lyon, le réseau régional des tiers lieux RELIEF et Habitat & Humanisme. Enfin, mon travail consiste également à organiser et animer des rencontres entre les acteurs (ateliers, évènements, formations, séances de créativité et d'intelligence collective).

Choix et problématisation du sujet

La production de contenu sur la plateforme Eclaira occupe une grande part de mes missions. En effet, la CPO convenue avec la Région AURA mentionne la valorisation des meilleures pratiques par la plateforme. Dans ce cadre, un nombre de jours conséquent est prévu pour ces réalisations. Des questionnements personnels ont émergé suite au manque de lien direct avec les acteurs que je pouvais ressentir et au temps consacré à la production de contenu : Cela est-t-il pertinent ? Si oui, pour qui ? Pourquoi ? Qui sont nos lecteurs ? Les contenus sont-ils utiles pour eux ? Si oui, comment ? Comment la plateforme est-elle utilisée ? Dans quel but ? Ses utilisateurs en sont-ils satisfaits ? Répond-elle à leurs besoins ? Si oui, lesquels ? De quelles manières ?

De plus, résidait en moi, l'impression qu'Eclaira manquait de visibilité, qu'elle était peu connue d'utilisateurs potentiels qui n'avaient pas encore fait l'objet d'un retour d'expérience ou d'un référencement. Méconnue également, toujours selon moi, des acteurs de l'ESS engagés dans des projets d'économie circulaire dont j'avais la connaissance. Pourtant, Eclaira demeure la première plateforme numérique collaborative de territoire. Elle compte 1914 membres inscrits et 900 organisations. 388 retours d'expériences de projets d'EC ont fait l'objet d'un référencement sur la cartographie régionale. Les actualités comprennent 205 articles publiés par an en moyenne, 70 évènements annuels relayés venant compléter des guides et outils méthodologiques. Eclaira admet également 22 communautés de partage sur la plateforme⁵ destinées à permettre à ses membres d'interagir dans des groupes fermés. C'est naturellement que j'ai souhaité trouver des réponses à ces nombreuses questions, peut-être pour redonner plus

⁵ Les chiffres cités sont tirés des données internes, disponibles sur la plateforme.

de sens à mes missions quotidiennes, mais aussi pour me conforter dans le fait qu'Eclaira soit utile pour ses utilisateurs et qu'elle serve la transition.

Ce mémoire questionnera **dans quelle mesure la plateforme collaborative Eclaira peut favoriser l'émergence de projets d'économie circulaire à l'échelle du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes.**

Méthodologie

Dans l'optique d'esquisser des réponses à la problématique énoncée précédemment, j'ai d'abord effectué une recherche documentaire et un nombre conséquent de lectures sur les différents sujets : économie circulaire, développement territorial, intermédiation territoriale, proximités, plateforme numérique, etc.

La question de l'intermédiation s'est précisée grâce à mes observations de terrain et apparaissant comme une évidence dans la réalisation de mes tâches quotidiennes de mise en relation, de relais d'information et d'appui aux acteurs du territoire.

Par conséquent, l'accès à la littérature académique sur le sujet me permet d'établir comme hypothèse générale le fait que la plateforme Eclaira, en tant que dispositif d'intermédiation (voir partie 1.1), admet plus ou moins différents rôles de l'intermédiation définis en partie 1.3 qui activent des proximités (voir partie 2) permettant de créer un terreau propice à l'émergence de projets d'EC sur le territoire de l'étude. Dès lors, la méthodologie utilisée pour tester cette hypothèse se décompose en deux temps.

D'abord, par l'administration d'un questionnaire quantitatif ayant pour objectif de recenser les besoins en économie circulaire des acteurs d'AURA. Il a été administré le 27 avril 2023 par mails personnalisés à un échantillon de 600 personnes soit membres de la plateforme ou ayant déjà été en contact ou mises en relation avec/par le CIRIDD ou l'équipe d'animation d'Eclaira. Le questionnaire a également été transmis à nos partenaires et à des têtes de réseau afin qu'ils diffusent auprès de leurs communautés. De plus, un relais a été effectué sur nos réseaux LinkedIn et autres. Le questionnaire est resté ouvert jusqu'au 15 juin 2023 avec 3 relances effectuées et a obtenu seulement 51 réponses, soit un taux de réponse de 8%, par conséquent les résultats ne peuvent pas être représentatifs et constituent une première limite méthodologique. Cependant, ce manque de réponse relève déjà d'une sollicitation non saisie de la part de l'échantillon ciblé. Pour nuancer, il est possible de faire l'hypothèse que les réponses ont également été limitées du fait d'adresses mails invalides ou d'une sur sollicitation des personnes ciblées. Le but de ce questionnaire était d'une part d'établir une typologie d'utilisateurs potentiels ou effectifs de la plateforme.

Ainsi, les réponses collectées ont donné la répartition suivante :

- Je connais et j'utilise Eclaira (45%)
- Je connais Eclaira mais je ne l'utilise pas (41%)
- Je ne connais pas Eclaira et je ne l'utilise pas (14%)

De plus, un second objectif était de questionner les besoins, attentes, utilisations, satisfactions, insatisfactions de l'échantillon afin d'esquisser des premiers éléments de réponses à la problématique énoncée. D'autre part, l'utilisation d'un mix méthodologique incluant également des entretiens semi-directifs avec les personnes ayant répondues aux questionnaires quantitatifs et qui souhaitaient être recontactées a permis d'enrichir l'analyse. Pour ce faire, j'ai donc réalisé 13 entretiens semi-directifs avec différents types de structures : associations, entreprises, collectivités remplissant les différentes typologies énoncées plus haut (Voir annexe n°1) appuyée de grilles d'entretiens différentes pour les utilisateurs d'Eclaira et ceux qui ne l'utilisent pas (Voir annexe n°2). Ces entretiens ont par ailleurs été retranscrits et ont fait l'état d'un codage déductif pour révéler des verbatims correspondant aux différents rôles de l'IT et des proximités. Le codage a également servi à mieux comprendre les besoins des porteurs de projets afin d'en esquisser des perspectives d'amélioration pour la plateforme. L'analyse des résultats permettra de statuer sur la pertinence ou non d'Eclaira comme dispositif d'intermédiation au regard du déploiement de projets d'économie circulaire sur le territoire régional. Potentiellement, cela pourra être l'occasion d'apporter des compléments d'informations sur la perception et l'utilisation de la plateforme par les acteurs d'EC. Une triangulation des données a également été effectuée à partir d'informations recueillies lors de réunions du comité éditorial inter-plateformes. Il se compose d'animateurs de plateformes collaboratives régionales dédiées à l'économie circulaire développées par le CIRIDD. Cela a permis d'identifier des besoins et limites communes dans l'animation de ces plateformes et d'approfondir les recommandations et perspectives préconisées. Enfin, des éléments seront apportés sous formes d'observations participantes de terrain effectuées sur la base de mon année d'alternance au CIRIDD.

Annonce du plan

Les enjeux étant multiples, il s'agira dans un premier temps de présenter et déterminer les notions clés de l'analyse pour esquisser une réponse à la problématique. D'abord par le concept de l'intermédiation territoriale ; ensuite par la mobilisation des différentes proximités puis enfin par l'articulation de ces deux concepts.

Dans un second temps, nous étudierons les principaux résultats autour des différents rôles de l'intermédiation territoriale admis par la plateforme Eclaira permettant (ou non) l'activation de

proximités, favorisant ainsi les projets d'EC sur le territoire mais également des limites de la plateforme en tant que dispositif numérique.

Enfin, nous établirons les conditions et enjeux de réussite d'Eclaira au déploiement des projets d'EC sur le territoire. L'identification des besoins permettra d'apporter des éléments de compréhension à sa non-utilisation tandis que la dernière sous-partie donnera lieu à des discussions et perspectives pour faire de ce dispositif un outil au service du territoire et de ses acteurs qui le compose, levier de l'économie circulaire.

1. Construire un terreau propice au développement des projets d'EC

Cette partie vise à établir le cadre conceptuel dans lequel s'inscrit la problématique, en abordant les concepts d'intermédiation territoriale et de proximités au regard de la plateforme Eclaira. Elle s'articulera autour de trois sections majeures, chacune apportant un éclairage particulier sur la manière dont l'intermédiation territoriale et les proximités se conjuguent pour façonner les dynamiques entrepreneuriales et les collaborations au sein des territoires. Premièrement, nous aborderons l'intermédiation territoriale. Notion polysémique, elle permettra de qualifier la plateforme Eclaira comme un dispositif de l'intermédiation territoriale et d'en comprendre les enjeux. Dans un second temps, nous exposerons les différentes proximités théorisées, leurs apports et les plus pertinentes dans le cadre de la plateforme Eclaira. Enfin, la dernière partie traitera de l'articulation de ses deux notions afin d'établir le cadre théorique propice pour répondre à la problématique énoncée.

1.1 L'intermédiation territoriale : Qualifications et enjeux pour la plateforme

La notion d'intermédiation territoriale apparaît dans les années 1996 conceptualisée pour la première fois par Claude Lacour, en réponse à un manquement du territoire comme notion. Ainsi, « *On préférerait parler d'intermédiation territoriale, au sens que les territoires servent d'intermédiation, de révélation, de concrétisation à des comportements, à des processus d'acteurs.* » (Lacour, 1996, p.31). Selon lui, l'intermédiation territoriale permet d'englober la multiplicité des acteurs et leurs diverses trajectoires pour définir le territoire par leurs préoccupations communes plus que par un espace géographique délimité. Dans le cadre d'une thèse en aménagement territorial Nadou (2013) approfondit la notion d'intermédiation territoriale comme « *assurant toujours une fonction particulière dans le système* ». Selon lui, l'intermédiation territoriale s'explique par « *une dynamique relationnelle et organisationnelle*

entre acteurs locaux, variable dans le temps et dans l'espace. Le territoire, fruit des interactions et des constructions sociales, jouant ici comme un véritable révélateur de leurs comportements, de leurs pratiques et des processus qui les animent » (Nadou, 2013, p. 10).

Talandier en (2016) retrace l'intermédiation en fonction des disciplines qui se sont appropriées le concept pour conceptualiser sa propre notion de l'intermédiation : *systémique et territoriale puis économique* ce qui a permis de rendre la notion applicable à l'économie territoriale.

Nadou et Joyal quant à eux, étudient en 2018 dans quelle mesure l'intermédiation territoriale permet de favoriser l'entrepreneuriat en contribuant à l'inter-relation et la création de partenariats dans le cadre des systèmes de productions locaux brésiliens. Dans leurs travaux, l'IT constitue une réponse au développement territorial caractérisant la manière dont les choses doivent être faites pour atteindre un développement visé : Comment faire pour développer l'entrepreneuriat sur des territoires non métropolitains ? Comment les intermédiaires permettent de favoriser la capacité à entreprendre de manière innovante partout ?

Si les auteurs étudient différents aspects de l'IT comme « le dialogue, la participation, le bien commun, la durabilité, le réseautage et la confiance (Villela, 2014) » (Ibid) et les différentes proximités induites, ils soulèvent également des limites et difficultés rencontrées au sein des différents « *APL* »⁶ comme la persistance d'un sentiment de méfiance entre acteurs ou encore des résistances face à l'institutionnalisation de l'IT par l'État fédéral. Néanmoins, ces travaux permettent la mise en lumière de dynamiques et relations au sein des projets entrepreneuriaux et territoriaux favorisés par des intermédiaires.

Muller et Tanguy en 2019 mettent en évidence les limites et apports des différentes formes d'intermédiations portées par les OEES au regard des proximités pour produire de l'innovation sociale. Arrivant à la conclusion que les structures de l'ESS permettent en endossant différents rôles de l'intermédiation de pallier un manque de proximité et même de les renforcer, permettant ainsi la création d'innovation sociale sur un territoire.

En 2020, Nadou et Talandier reviennent sur la complémentarité que la notion d'intermédiation apporte aux travaux de sciences sociales recensant la question territoriale, mais également sur la multiplicité des disciplines utilisant le concept d'intermédiation : sciences économiques, géographie, aménagement, etc. Leurs travaux permettent de déterminer une grille de lecture opérationnelle pour le développement territorial et ainsi de qualifier quatre axes d'analyses de l'IT. Le premier axe qualifie l'intermédiation territoriale comme un *processus de mise en relation des acteurs*. Le second comme une *conséquence d'activités économiques et systèmes*

⁶ L'appellation APL signifie arrajos productivos locais en portugais soit la traduction de systèmes productifs locaux SPL

productifs localisés. Selon eux, ces deux types d'intermédiations se retrouvent à travers des *dispositifs opérationnels* pour les acteurs et des *lieux et espaces spécifiques*.

Plusieurs axes semblent alors pertinents pour ma recherche. D'abord, au regard des objectifs portés par le CIRIDD tels que : la gestion des connaissances, la mise en réseau et valorisation de l'intelligence et de la production collectives pour susciter l'innovation et l'action en faveur de l'économie circulaire, il paraît essentiel d'analyser la **gouvernance** générée par l'IT définie à la fois « *comme un processus territorialisé de coordination des acteurs et de leurs relations sociales, et qui ont des conséquences sur les trajectoires et dynamiques locales.* » (Nadou et Talandier, 2020, p. 240) mais également par d'autres fonctions comme celles de *facilitateur, fédérateur, orchestrateur*.

À cet égard, Nadou et Pecqueur (2020) développent 3 fonctions dans le processus d'intermédiation outre la mise en relation des acteurs :

- i) *Faciliter la mise en relation et la connaissance des différents acteurs,*
- ii) *Fédérer des processus et des pratiques opérationnelles permettant le partage commun de projets de développement,*
- iii) *Orchestrer la mise en œuvre de pratiques et de dispositifs sur le territoire*

Plus particulièrement, il est intéressant de regarder comment ce processus de gouvernance s'exprime au regard de la plateforme collaborative Eclaira définie comme **dispositif** de l'IT pour ses différents membres et utilisateurs. En effet, si la littérature est peu développée sur le sujet de l'intermédiation territoriale, l'étude des dispositifs d'intermédiation n'est pas la plus exhaustive en la matière. Si nombreux sont les dispositifs qui permettent la mise en relation de différents acteurs ; on peut notamment penser aux pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE), aux pôles agroalimentaires, aux pôles de compétitivités et clusters, aux schémas de cohérence territoriale (Scot), aux tiers lieux, aux plateformes numériques ; ils sont encore très peu étudiés pour leurs différents rôles et fonctions auprès des acteurs et des territoires. De surcroît, l'analyse des plateformes numériques/collaboratives comme dispositifs d'IT est à ma connaissance quasiment absente. On peut noter toutefois dans les travaux de Nadou et Pecqueur (2020) l'illustration de *plateforme de rencontre entre entreprise et territoire* avec l'initiative *Comm'une Opportunité*.

Pourtant évoquée en 2018 par Lacour et Nadou dans le cadre des évolutions liées à la *tectonique des territoires*, une première répercussion est à noter : *la connectivité*. En effet, les auteurs énoncent un monde connecté qui dès lors, s'affranchit des distances géographiques : « *Le moindre village peut être présent dans les clouds et disposer des Big Data pour autant qu'il ait les compétences pour les gérer, les traiter et les utiliser puisque désormais la ressources, c'est d'abord l'information, l'intelligence et moins les dotations factorielles données, optimisées,*

mais aussi limitées et épuisables.». C'est pourquoi l'étude de ses plateformes numériques comme dispositifs d'IT soulève encore des questions aujourd'hui, justifiant ainsi l'application de ces questions au cas d'Eclaira, surtout lorsque ces innovations conduisent à favoriser et élargir les proximités entre acteurs et possiblement de s'affranchir d'une proximité géographique autrefois imposée (Nadou, Pecqueur, 2020).

1.2 Proximités théorisées : Pertinences et contributions dans l'étude d'Eclaira

Dans le domaine des relations d'innovation et de technologie, cinq proximités et leurs différents effets sont définis par Boschma (2005) telles que la proximité géographique, cognitive, organisationnelle, sociale, et institutionnelle. Cela a permis d'établir la non-suffisance et la non-nécessité d'une proximité géographique pour favoriser l'apprentissage inter-organisationnel et l'innovation, mais plutôt la complémentarité qu'elle pouvait apporter aux autres formes de proximités pour les renforcer, sans omettre les effets négatifs qu'elle pouvait également admettre.

Si l'école de la proximité naît dans les années 1990, elle a engendré une pluralité d'approches autour des proximités. Elle se scinde rapidement en deux grandes « écoles ».

D'un côté, l'école institutionnaliste (historique) qui distingue trois types de proximités à savoir la proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle. Cette approche se base sur « *La différence entre les organisations et les institutions de NORTH (1990) distingue « le jeu » et « les règles du jeu »*. Dans les travaux consacrés à la proximité, le jeu caractériserait la dimension organisationnelle, tandis que les règles du jeu concerneraient la dimension institutionnelle de la proximité. » (Colletis-Wahl, 2008). Ainsi, tandis que la proximité organisationnelle fait référence à l'appartenance des individus à une organisation ; la proximité institutionnelle, se rapporte à la représentation collective des institutions et admet des effets sur les interrelations entre acteurs.

De l'autre, l'école interactionniste propose quant à elle deux types de proximités : géographiques et organisées. Elle précise également la composition de la proximité organisée en la décomposant via deux caractéristiques : la similitude et l'appartenance. Si cette dernière fait référence à la capacité d'une organisation à faire interagir ses membres, c'est bien la similitude qui permet l'interaction interindividuelle outre une dimension collective (Colletis-Wahl, 2008).

Ces deux approches se différencient par les divergences de traitement du rôle des institutions. Dans le cadre de l'approche institutionnaliste, une attention particulière est portée à l'influence des institutions sur les relations entre individus impliquant de fait, que le collectif est plus que

la simple somme des relations interindividuelles. La coordination est vue comme ayant une forte dimension cognitive mais également politique liée au poids de l'institution.

Pour l'approche interactionniste, l'interaction apparaît comme une unité d'analyse qui permet de définir le collectif à partir de la somme des relations interindividuelles. La coordination s'appuie donc plus sur une dimension cognitive.⁷

Par conséquent, certains acteurs francophones se sont concentrés, dans cette vision interactionniste, sur la définition de deux types de proximités : *géographiques et organisées* (Torre et Rallet, 2005, 2004). La proximité géographique admet plusieurs caractéristiques même si elle est avant tout une question de distance séparant deux entités. Elle est également *relative* au positionnement géographique entre deux entités et *conditionnée* à la structuration des espaces ainsi qu'à leurs accessibilités aussi bien d'un point de vue des transports que du coût financier qu'ils génèrent (Torre, 2009). De plus, celle-ci peut être *recherchée* de manière *permanente* satisfaite dans un lieu particulier ou par un changement permanent de localisation, ou de *manière temporaire* c'est-à-dire satisfaite par des rencontres ponctuelles. Ainsi, dans le cadre de cette recherche, il sera intéressant d'étudier comment la plateforme Eclaira est en mesure de favoriser des proximités géographiques recherchées qu'elles soient temporaires ou ponctuelles. D'autre part, les proximités organisées sont caractérisées par deux dimensions. Elles peuvent générer une *logique d'appartenance* lorsque les acteurs s'identifient appartenir à un groupe, et une *logique de similitude* quand on observe des valeurs et connaissances communes. De même, cette étude nous permettra de déterminer si les membres du réseau Eclaira disposent de proximités organisées générant ainsi un sentiment d'*appartenance* au réseau et de *similitude* avec ses membres.

Plus particulièrement encore, Bouba-Olga et Grossetti (2008) proposent de nouvelles dénominations pour qualifier les proximités, passant de géographique à spatiale cette dernière gardera sa définition première. Concernant la proximité organisée ou organisationnelle les auteurs préfèrent la renommer proximité *socio-économique* en réponse aux limites qu'ils soulèvent. La démarche des auteurs est qualifiée d'« *interactionniste à visée syncrétique* » (Doré, 2018) dans la mesure où, partant du caractère insuffisant de la distinction entre proximité géographique et organisée (Bouba-Olga et Grossetti, 2008) ils procèdent à des « *recombinaisons et découplages* » (Doré, 2018) des proximités afin de rendre cette approche compatible avec « *des analyses relevant de l'individualisme, de l'interactionnisme ou du holisme* » (Bouba-Olga et Grossetti, 2008, p326). Cela les mène à entreprendre une décomposition de la proximité *socio-économique* pour mieux appréhender ses spécificités.

⁷ Fare, Marie. Économie des territoires [Diapositives : p 45]. Cours magistral d'économie des territoires – Université Lumière Lyon 2. Années 2022-2023.

Ainsi, au sein de la proximité *socio-économique*, Bouba-Olga et Grosseti (2008) distinguent deux grands types de proximité :

La *proximité de ressources* peut être *cognitive* faisant référence aux valeurs communes et conventions des acteurs et également *matérielle* si les individus disposent de ressources similaires ou complémentaires.

De fait, il paraît plus pertinent d'évaluer dans quelle mesure Eclaira permet de favoriser des **proximités de ressources**, à la fois **cognitive** dans le partage présumé de valeurs liées à l'économie circulaire rassemblant ainsi ses membres mais également **matérielle** puisqu'on peut considérer les ressources et outils méthodologiques produit par l'équipe d'animation comme les fiches techniques, bulletins et autres retours d'expériences mis à disposition sur la plateforme Eclaira comme des ressources à destination des acteurs membres et/ou utilisateurs.

La *proximité de coordination*, peut-être une *relationnelle* dès lors que différents acteurs occupent une position au sein d'un réseau mais également une ressource de *médiation* via des dispositifs divers.

De même, on pourra questionner la façon dont Eclaira permet (ou non) une **proximité de coordination** des acteurs de manière **relationnelle** pour les membres du réseau mais également de **médiation** à travers la plateforme comme dispositif.

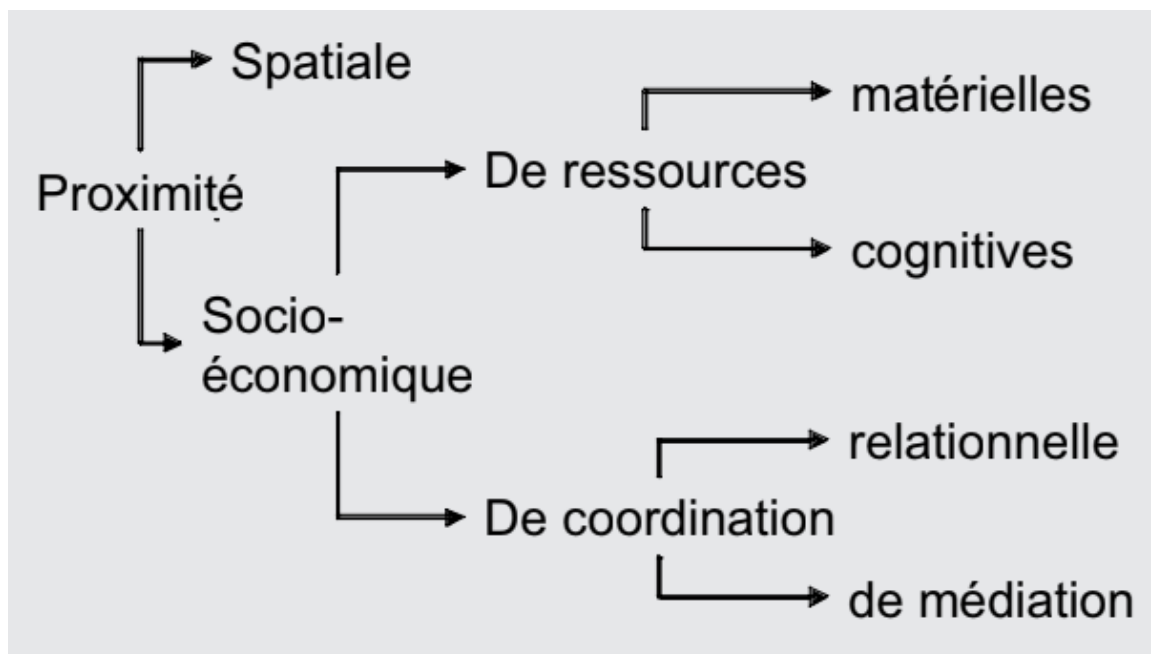


Figure 1 : Typologie des formes de proximités (Bouba-Olga et Grosseti, 2008)

Zimmerman (2008) quant à lui, gardera également la définition commune de la proximité géographique, mettant en exergue ses différents rôles, et dissocie la proximité organisée d'une part avec la proximité organisationnelle (complémentarité et similitudes des acteurs vis-à-vis de projets). D'autre part, avec la proximité institutionnelle (les acteurs partagent des valeurs,

des normes, des codes, etc). À partir de son *trityque proximité-interaction-coordination*, il établit que la proximité joue un rôle clé permettant d'établir un cadre propice aux interactions et favorisant la coordination, tant par l'interaction directe que par le partage de normes et règles communes. Ces apports nous permettent de comprendre l'importance des proximités et de ce qu'elles peuvent induire et générer chez les acteurs d'un même territoire.

Torre et Zuindeau (2009) intègrent la dimension environnementale dans l'apport des proximités mettant en exergue la dimension *subie* d'une proximité géographique à contrario de celle *recherchée* de manière *permanente ou temporaire*. Puis la dimension environnementale commence à être plus exploitée au sein de la littérature notamment pour croiser les dimensions de proximités et leurs rôles dans la mise en place de stratégie d'économie circulaire. Ainsi, Baher et al. (2017) viennent compléter les travaux de l'école de la proximité française en proposant une typologie de 6 proximités : *spatiale, relationnelle, industrielle, environnementale, politico-administrative, socio-économique* articulées avec les sept piliers de l'EC définis par l'ADEME pour analyser la gestion des flux de déchets. Dans cette continuité, Durand et al. (2017) ont étudié la spatialisation des flux de déchets pour comprendre la mise en œuvre de proximité en fonction de leurs différentes typologies (déchets à forte valeur ajoutée, pondéreux et putrescibles, ultimes, dangereux et nouvelle filière REP). Si ces études font preuve d'apports considérables en croisant proximités et enjeux ou stratégies liées à l'économie circulaire elles paraissent très spécifiques et peu adaptées à l'étude des proximités possiblement générées par la plateforme Eclaira. En effet, considérée comme dispositif d'intermédiation son action se situe plus en amont, liée à la production de contenu et d'informations relatives au territoire et des acteurs qui le compose.

C'est pourquoi j'utiliserai la grille des proximités proposées par Bouba-Olga et Grosseti (2008). D'abord, car leur approche est à visée interactionniste mais également car elle s'avère être la plus adaptée à l'étude d'Eclaira. De surcroît, la plateforme a pour objectifs de créer de la synergie et des coopérations entre les acteurs d'un même territoire et d'ainsi en influencer son développement, il paraît donc cohérent d'interroger les *proximités de coordination* que ce dispositif peut générer. En outre, l'utilisation de cette grille d'analyse me permettra de questionner les *proximités de ressources*, d'abord *matérielles* que permet la mise à disposition d'une plateforme numérique pour ces utilisateurs et des informations qui y sont partagées, puis cognitives dans les valeurs communes et conventions que cela peut générer ou non. De plus, la visée syncrétique (Doré, 2018) de leur grille d'analyse me permet de garder une vision plurielle de l'étude des proximités, même si elle admet des limites, elle me paraît la plus adaptée dans le cadre d'une plateforme numérique, qui pour rappel, est un cas très peu étudié.

1.3 L'intermédiation territoriale au prisme des proximités : Quels rôles dans les projets d'EC ?

Cette partie se concentrera sur les travaux de la littérature admettant les différents rôles de l'IT et les proximités activées par ces rôles dans le cadre de différents projets et études permettant l'articulation des concepts.

Bourdin et al (2019) analysent, outre le rôle du territoire comme intermédiaire, celui de la collectivité comme intermédiaire facilitant une territorialisation et l'écologisation des pratiques dans le cadre de la méthanisation sur son territoire et admettant, de fait, différents rôles de l'IT tels que : *la mise en relation, la facilitation, la diffusion d'informations et la mise en place de dispositifs d'accompagnements des projets*. La collectivité favorise les proximités géographiques essentielles aux projets de méthanisation, permet également la médiation qu'elles soient choisies ou subies, mais aussi les proximités organisées pour le déploiement de ce genre de projets. Dans ce cadre, les auteurs déterminent trois principales fonctions de la collectivité comme intermédiaire, à savoir : *facilitatrice, neutre et pédagogue* dans l'optique d'une *dynamique de proximités territoriales favorables aux projets de méthanisation*. La collectivité permet d'apporter des ressources au projet, qu'elles soient financières ou sous formes de déchets méthanisables. De plus, elle est *facilitatrice* dans le cadre des proximités cognitives, mais également dans la mise en relation avec les acteurs du territoire. *Neutre*, lors de conflits liés à des proximités géographiques subies, la collectivité peut néanmoins proposer des pistes de solutions. Enfin, la fonction de *pédagogue* apparaît comme incontournable afin d'éviter les controverses liées à la méthanisation. Ainsi, la collectivité favorise des proximités géographiques temporaires via des visites de site crédibilisant les informations énoncées aux yeux des acteurs du territoire.

Levy et al. (2020) ont eux aussi étudié les rôles des proximités et intermédiaires à différents moments clés (*émergence, mise en œuvre/implémentation et valorisation*) de projets collaboratifs innovants dans le secteur agro-alimentaire soutenu par un Pôle de compétitivité (PC). Leur article vise à déterminer les modalités d'interactions effectives entre différents partenaires d'un projet via trois approches : celle des ressources internes entre partenaires d'un projet, celle des proximités et des intermédiaires considérées comme ressources externes. Concernant l'existence ou non des proximités entre acteurs et pour déterminer qu'est ce qui est un potentiel activateur lors de ces projets, ils retiennent déjà l'existence d'une proximité organisée sur la base de 3 critères : *organisationnel sur la base de la même forme d'organisation, cognitif sur la base de l'appartenance à un même secteur d'activité et social sur la base de liens personnels préexistants*. Et l'existence d'une proximité géographique selon Levy et Talbot (2015), si deux acteurs *sont localisés dans le même département ou des départements limitrophes*. Après avoir qualifié l'existence préalable ou non des différentes

proximités, ils exposent la manière dont elles sont mobilisées aux différentes phases du projet. Les entretiens réalisés leurs permettent de définir cinq types d'intermédiaires tels que : *les PC, les consultants, les collectivités et agences de développement local, les organismes de financement et enfin des clubs d'innovation* ; leurs différents rôles (*mise en relation, montage, coordination, accompagnement, financement*) et le moment où ils interviennent majoritairement dans le projet. Les résultats permettent de qualifier les proximités déjà existantes et celles qui sont favorisées via les rôles de chaque acteur d'IT mais également la complémentarité de ces différents acteurs et rôles dans chaque phase du projet.

Bourdin et al (2020) cherchent à déterminer et comprendre les différents rôles d'intermédiaires admis par deux dispositifs portés des acteurs publics ou parapublics labellisés pour *favoriser les dynamiques collaboratives dans l'innovation*. Pour se faire, ils développent une grille d'analyse couplant différents rôles et fonctions de l'IT pour favoriser différentes proximités, basée sur des dispositifs tels que des pôles de compétitivité et la *French Tech*⁸. Ils retracent les différentes fonctions de l'intermédiation définies par Howells (2006) puis complétées par Agogué et al. (2013) pour n'en garder que cinq : *entremetteur, facilitateur, médiateur, orchestrateur et innovateur*. Ces différents rôles sont ensuite couplés aux potentielles proximités qu'ils peuvent générer expliqués comme suit :

L'*entremetteur* ayant pour fonction de mettre en relation les acteurs participe potentiellement à générer des *proximités géographiques permanentes ou temporaires* (rencontres) mais également des *proximités organisées* (appartenance).

Le *facilitateur* a pour fonction de faciliter la transmission du savoir et des informations nécessaires aux acteurs. Ce rôle admet la plus grande variété de proximités : à la fois géographique temporaire (formations, échanges de bonnes pratiques) et organisée (sentiment d'appartenance, références communes, etc.).

Le *médiateur* à la fois intermédiaire et créateur de confiance entre les acteurs permet d'activer une proximité organisée (logique d'appartenance).

L'*orchestrateur* est souvent à l'initiative de la création d'un réseau, de son maintien et de son animation. Fédérant les acteurs du réseau, l'orchestrateur cherche à créer une logique d'appartenance et également une logique de similitude entre les membres du réseau via leurs références communes activant ainsi la proximité organisée et la proximité géographique plutôt permanente (événements/rencontres réseau).

L'*innovateur* peut participer à l'apport d'informations permettant la mise en œuvre de solutions innovantes ou à des tests/validations. Ce rôle admet le moins de proximités apparentes hormis

⁸ La French Tech est un mouvement réunissant des entrepreneurs et des investisseurs permettant d'accompagner et de promouvoir la création d'entreprises en France. Consultable sur : <https://lafrenchtech.com/fr/>

la proximité organisée pouvant être stimulée par une logique de similitude ou d'appartenance via des connaissances communes transférées.

Les résultats s'entendent sur le fait que les 5 rôles sont admis par les deux types de dispositifs, de façon moins prononcée pour le rôle d'innovateur. Si le rôle d'entremetteur permet les proximités théorisées dans la littérature, le rôle de facilitateur admettant bien des proximités organisées mais pas de proximités géographiques temporaires liées à des moyens réduits pour l'organisation de formations. Concernant le rôle de médiateur, les proximités organisées sont retrouvées (comme prévu) mais ce rôle permet également de générer des proximités géographiques permanentes via rencontres régulières. L'orchestrateur admet un plus grand rôle dans le soutien de la proximité géographique liée aux rencontres physiques organisées par les deux dispositifs, la proximité organisée dans sa logique d'appartenance est reconnue dans les résultats contrairement à la logique de similitude. L'innovateur quant à lui admet peu de proximité concomitamment à la littérature. Seule la proximité organisée (logique de similitude) est présente dans les résultats étant liée à l'obtention d'un label commun. Les auteurs finissent par mettre en exergue les principales limites organisationnelles et managériales de l'IT : le nombre accru de dispositifs entraînant leur *mise en concurrence* et un *manque de lisibilité* pour les acteurs cibles ; *la taille des entreprises* détermine des besoins et capacités d'innovations différentes il faut donc veiller à que chacune soit considérée avec la même importance dans ces dispositifs ; *les moyens inégaux* affectés à ces dispositifs qui entravent leurs différents rôles et fonctions d'IT ainsi que les proximités attendues de ces rôles.

Pour conclure sur le choix d'un cadre d'analyse théorique propice, il semble que les apports de Bourdin et al (2020) soient les plus proches du cadre de mon étude. Il s'agira donc de transposer la grille d'analyse construite par ses auteurs avec la grille des proximités de Bouba-Olga et Grosseti (2008) à l'étude d'Eclaira comme dispositif d'intermédiation afin d'étudier les rôles et proximités générés par la plateforme.

RÔLES D'INTERMÉDIATION	LEURS FONCTIONS	LES PROXIMITÉS ATTENDUES
ENTREMETTEUR	Chargé de la mise en relation des acteurs de l'innovation. La fonction la plus couramment citée est celle de relier les acteurs d'un réseau ou d'un système d'innovation	Proximité géographique permanente ou temporaire : l'organisation de rencontres entre les acteurs de l'innovation sous différentes formes (one-to-one, one-to-many ou many-to-many).

		<p>Proximité de ressource cognitive : Logique d'appartenance. Les acteurs peuvent par ce biais se sentir appartenir au même réseau de relations.</p> <p>Proximité de coordination relationnelle : Fournir des informations sur des collaborateurs potentiels ou identifier les partenaires dans un premier temps.</p> <p>Proximité de coordination de médiation : À travers le dispositif.</p>
FACILITATEUR	Il consiste à faciliter la circulation des savoirs entre les entreprises et à assurer la pérennité de leur transmission. Les fonctions se concentrent sur la facilitation du partage et du transfert de connaissances dont tacites, de technologies et de compétences	<p>Proximité géographique temporaire : l'organisation de formations et d'échanges de bonnes pratiques entre acteurs de l'innovation</p>
		<p>Proximité de ressources matérielles et cognitives : La production et la diffusion de connaissances, un sentiment d'appartenance à un réseau professionnel ainsi qu'un sentiment de similitude par la construction de références, voire de langages communs.</p> <p>Proximité de coordination relationnelle et de médiation : La construction d'un langage commun permet une coordination relationnelle qui s'effectue, ici, à travers un dispositif.</p>
MÉDIATEUR : Triple rôle	Intermédiaire de confiance (c'est-à-dire qu'il sert au moment où la confiance entre les partenaires n'est pas encore établie)	<p>Proximité de ressources cognitives : sous sa logique d'appartenance. En agissant comme un relais pour les partenaires, fournissant un</p>

	<p>Développeur de confiance avec l'objectif que les partenaires puissent se passer de lui par la suite.</p>	<p>soutien dans la recherche d'un accord ou contribuant à établir de la confiance mutuelle, l'intermédiation favorise potentiellement l'impression des acteurs d'évoluer dans un même tissu professionnel et renforcera le sentiment d'appartenance à un réseau déjà existant. Proximité de coordination relationnelle et de médiation</p>
	<p>Force de négociation, régulation, d'arbitrage</p>	
ORCHESTRATEUR	<p>L'intermédiation vise la création de réseaux ou systèmes d'innovation ainsi que leur maintien</p>	<p>Proximité de ressources cognitives : logique d'appartenance puisque favoriser un sentiment d'appartenance, construction de références communes, par la création d'une culture du réseau, et logique de similitude.</p>
	<p>La fonction de l'orchestrateur consistera non seulement en leur maintien et animation, mais également en leur connaissance et leur influence</p>	<p>Proximité géographique par l'organisation de rencontres et d'événements au sein du réseau. Plutôt permanente alors que l'entremetteur est plutôt amené à organiser des rencontres ponctuelles</p>
INNOVATEUR	<p>Très en amont, en fournissant des solutions correspondant par la participation dans le processus collaboratif exploratoire ou par l'aide à la transformation ou à l'adaptation des idées et connaissances transférées.</p>	<p>Proximité de ressources cognitives : Les fonctions de contrôle et de normalisation conduisent à une harmonisation des pratiques et ainsi à une logique de similitude. De la même sorte, fournir des biens communs ou aider à la transformation de connaissances transférées, augmentera potentiellement le sentiment d'appartenance à un même réseau.</p>
	<p>Aval, par le test, la validation, l'accréditation et/ou la normalisation des résultats de l'innovation, ou encore par la protection de la PI.</p>	

Figure 2 Synthèse cadre théorique à partir des apports de Bourdin et al, 2020 et Bouba-Olga et Grosseti, 2008. Réalisation personnelle.

2. Eclaira une plateforme collaborative comme dispositif d'IT

La première partie, basée sur la littérature, nous a permis d'établir un cadre théorique définissant cinq rôles de l'intermédiation et une typologie de proximités constituant d'ores-déjà un élément de réponse à la problématique en qualifiant les termes. Cette partie mettra donc en lumière comment et par quels moyens, la plateforme Eclaira admet (ou non) ces différents rôles et les proximités induits par la littérature. Dans un premier temps, il s'agira de se concentrer sur les rôles qui font consensus auprès des acteurs interrogés et sur les proximités générées. Si nous pouvons constater que certains rôles font consensus, ils soulèvent néanmoins quelques limites et nous tâcherons de les mettre en lumière, relevant ainsi certains paradoxes dans les résultats collectés. Dans un second temps, nous aborderons avec la même approche, les rôles et proximités plus ou moins admis par les acteurs. Ces divergences nous permettront de mettre en exergue d'autres limites qui freinent un certain consensus autour de ces rôles et proximités relevés.

2.1 Rôles d'intermédiation admis par Eclaira : Convergences, proximités induites et limites

Cette sous-partie traite des divers rôles d'intermédiation territoriale et proximités induites au sein de la plateforme Eclaira. En analysant les besoins et les différentes utilisations de la plateforme, nous explorons comment elle s'avère facilitatrice pour ses utilisateurs malgré quelques limites. De plus, nous abordons le rôle crucial de médiateur, discutant de la confiance qu'il génère et des défis liés à sa maintenabilité.

Le rôle de facilitateur

Dans l'étude quantitative réalisée auprès des utilisateurs et potentiels utilisateurs d'Eclaira, nous précisions précédemment que 45% des répondants notifiaient connaître et utiliser la plateforme. À partir de cette typologie de répondants, il est intéressant de relever les besoins qui ont suscité le plus de réponses. À la question « *Quels sont vos besoins spécifiques en matière d'économie circulaire* » ; 87% d'entre eux signalent avoir besoin de connaître les événements et actualités, 70% souhaitent gagner en visibilité, 65% ont besoin d'accéder à des financements pour leurs projets d'EC et 61% d'identifier des porteurs de projets ou partenaires potentiels sur le territoire régional. De plus, 61% des utilisateurs déclarent que la plateforme répond « la plupart du temps » à leurs besoins, et 9% considèrent qu'Eclaira constitue « toujours » une réponse à leurs besoins précédemment cités. Cela est également souligné lors

de certains entretiens qualitatifs : « *Moi je suis globalement très satisfaite de toute l'information qu'on peut avoir. Ça me permet d'être un petit peu au courant et voilà cette information pour moi, je trouve qu'elle est vraiment très importante.* » (Entretien Carine)

Dans cette même étude, les utilisateurs d'Eclaira décrivent son utilisation comme vouée à la lecture des initiatives (78%), c'est-à-dire des retours d'expériences des porteurs de projets référencés sur la plateforme et apparaissant sur la cartographie régionale des acteurs. Pour 70% d'entre eux, il s'agit d'identifier des événements favorisant ainsi une proximité géographique temporaire : « *À ce jour, l'identification d'évènements c'est 90% de l'utilisation de la plateforme pour moi.* » (Entretien Élise) tandis que 61% effectuent des lectures d'articles d'actualités et que 48% l'utilisent pour identifier d'autres porteurs de projets.

L'identification des porteurs de projet sur la plateforme peut faciliter la maturation des projets d'EC de plusieurs manières. Comme mentionné lors de l'entretien avec Bastien, ces informations peuvent servir à s'inspirer des initiatives déjà référencées et comprendre comment ces projets ont vu le jour : « *Soit quand je balaye les initiatives par thématiques, je me dis tiens, eux, ils ont travaillé sur tel sujet et on pourrait peut-être, nous aussi s'y pencher et voir comment ils ont fait* ». Cela peut aussi participer à la constitution d'informations déterminantes dans la réalisation d'un projet d'EC, dans l'optique de trouver des réponses et de réaliser un état de l'art de l'existant : « *Soit vraiment moi, j'ai un projet en tête et il faut que je travaille dessus et dans ces cas-là, je vais aller chercher sur la plateforme quels sont les territoires qui se sont déjà penché sur le sujet* ». Ces deux premières facilitations, grâce aux projets valorisés sur Eclaira, favorisent le partage d'expériences entre acteurs et leur mise en lien : « *Je dirais que dans 70 pourcents des cas, c'est pour aller voir les initiatives, donc prendre contact avec les référents des initiatives pour pouvoir voir comment ça se passe là-bas et comment je peux le reproduire* » (Entretien Jennyfer). Cela est aussi un moyen de faciliter l'accès à des financements « *Ça m'est déjà arrivé aussi, pour répondre à des appels d'offres sur des sujets très précis, d'aller consulter la plateforme Eclaira.* » (Entretien Élise).

À l'issue du questionnaire, 70% des utilisateurs affirment que les contenus publiés sur Eclaira ainsi que les retours d'expériences sont facilitateurs « *pour notamment éviter de réinventer la roue, voilà y en a qui ont déjà essayé les plâtres ils ont déjà dû avoir des difficultés, ça peut permettre de me les éviter à moi* » (Entretien Bastien). Jade, lors de l'entretien, atteste également des informations que la plateforme lui permet d'acquérir : « *Grâce à Eclaira, je vais connaître des acteurs, des événements, des labels, des choses que je n'aurais jamais connues. Et ça, c'est presque suffisant comme rôle en fait.* »

Si le rôle de facilitateur consiste à « *faciliter la circulation des savoirs et des connaissances et à assurer la pérennité de leur transmission* » (op. cit.), il semble que le rôle soit admis, sans

nuls doutes, pour ces utilisateurs et que la plateforme soit pour eux, « *une clé d'entrée qui facilite* » (Entretien Bastien).

De fait, la plateforme semble stimuler des **proximités de ressources** d'abord **matérielles** dans les informations qu'elle prodigue à ses utilisateurs de manière individuelle. Ses informations permettent de stimuler des **proximités géographiques temporaires** lorsqu'elles contribuent à l'identification d'événements propices à la rencontre entre acteurs. Ensuite, la facilitation permise par les informations stimule des **proximités de ressources cognitives**. La similitude et/ou les complémentarités entre acteurs (notamment à travers leurs retours d'expériences) contribuent à la transmission tacite ou effective de connaissances. Cette **proximité cognitive** peut même donner lieu à une **proximité relationnelle** lorsqu'elle mène à l'interaction des acteurs (via de la mise en lien à partir des informations référencées sur la plateforme) comme expliqué par Bastien.

Enfin, l'échange permis par la plateforme autour des retours d'expériences et des informations relayées semble constituer une proximité de **coordination de médiation**. Puisque les acteurs n'ont pas besoin de mobiliser des contacts ou relations pré-existantes dans la mesure où le dispositif numérique constitue un appui : « *Je considère que peut-être, c'est plus simple d'aller vers les autres territoires en leur disant, écoutez voilà, on est engagé dans le dispositif, on utilise Eclaira et ça peut permettre justement la facilitation de ce lien à travers les réunions qui ont été organisées aussi.* » (Entretien Bastien)

Pourtant, lorsque nous les interrogeons sur la capacité de ces contenus à lever les freins qu'ils peuvent rencontrer, la réponse est négative pour 70% d'entre eux. Cela relève d'un paradoxe car le rôle de facilitateur est celui faisant l'unanimité chez les acteurs interrogés. Ils soulignent à plusieurs reprises les différentes manières dont la plateforme facilite leurs démarches, accès à l'informations et aux porteurs de projets : « *Je pense que d'avoir répertorié sur un site expert des initiatives, des retours d'expériences, des fiches avec les points faibles, les points forts, enfin tout ce qui touche au projet innovant, c'est plutôt bien. Enfin, oui c'est plutôt favorable* » (Entretien Élise).

Lorsque nous précisons la question en leur demandant si Eclaira permet de faciliter la création de projets d'EC, quelques limites émergent : « *elle permet d'inspirer, donc, de structurer le projet un peu mieux, de le définir un peu mieux, de construire un peu mieux. Mais de là à créer un projet non, pas du tout. Pour moi, en tout cas pas du tout. Parce qu'il manque de cette cohésion physique et de connaître les autres* » (Entretien Jennyfer).

Cela pourrait s'expliquer également par un manque d'actualisation des informations renseignées sur la plateforme : « *Certains projets ou initiatives ont été mis sur la plateforme il y a quelques années. Une mise à jour du statut de l'entreprise ou du projet serait utile pour avoir un retour du porteur de projet dans le temps, des clés d'analyse de ce qui marche et ce qui ne marche pas pour cette activité dans ce secteur d'activité.* » (Entretien Élise) ou encore par un manque d'informations spécifiques et déterminantes dans la pérennisation des projets :

« Il serait intéressant d'avoir encore plus de retours sur la construction du modèle économique et sa vie dans le temps. » (Questionnaire Élise).

Si la production d'information et son partage a pour vocation de faciliter l'accès à des connaissances nécessaires au montage d'un projet d'EC ou à minima de l'enrichir, la manière de transmettre l'information est tout autant importante. En effet, la plateforme numérique, bien que collaborative pose des questions d'accessibilités aux contenus : *« La plateforme elle gagnerait peut-être plus à être plus accessible. Moi, ce que je trouve très bien d'avoir toutes ces informations, à chaque fois, je trouve mon bonheur, hein, chaque fois, je trouve ce que dont j'ai besoin y'a pas de problème mais peut être que du coup ça fait quelque chose d'un peu descendant il faudrait peut-être imaginer aussi quelque chose de plus ascendant quoi. »* (Entretien Carine). Outre l'accessibilité de l'information, réside encore une question concernant la quantité de contenu produit. Si la quantité peut paraître importante au regard du travail d'archive et de diagnostic du territoire qu'elle permet, elle peut aussi constituer une limite intrinsèque à la consommation de l'information particulièrement aujourd'hui : *« Les limites ? Trop de contenu. En fait, on est devenu une société de trop d'informations. On a de l'information de partout »* (Entretien Jennyfer).

Plus encore, si Eclaira se définit comme une plateforme numérique collaborative, ce n'est pourtant pas l'impression qu'elle donne à ses usagers : *« Alors si le fait qu'il y ait un relais, ça donne à voir l'économie circulaire dans tout ce qu'elle peut être, donc on peut accéder à de l'information. Mais du coup, l'impression d'y participer, c'est aussi en fait là, c'est un peu un canal descendant, c'est-à-dire que je reçois de l'information et globalement on attend jamais ma réponse. »* (Entretien Jade). De même, la recherche d'information sur la plateforme peut apparaître comme chronophage et rendre passif ses utilisateurs : *« J'avoue que je suis moins proactive parce que ça me faisait perdre beaucoup d'énergie. J'ai un peu laissé tomber et je suis devenue une lectrice passive »* (Entretien Marie-Camille).

La plateforme numérique admet des avantages, au sens où elle permet d'archiver un nombre considérable de contenus d'économie circulaire à l'échelle de la région, d'établir une cartographie des acteurs, de mettre à disposition du contenu et de l'information de manière gratuite et consultable par tous. Elle nourrit une base de données permettant de qualifier les spécificités du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes en termes d'économie circulaire. Cependant, le numérique limite les interactions humaines directes ce qui peut s'avérer moins efficace et désengager les acteurs à s'inscrire dans ce réseau virtuel. Néanmoins, il est crucial de noter que ce rôle mobilise une large variété de proximités qui s'alimentent entre elles, maximisant ainsi le potentiel de déploiement des projets d'EC grâce à la facilitation que confère le dispositif.

Le rôle de médiateur

Le rôle de médiateur admettant plusieurs définitions, l'objectif afin de déterminer s'il était admis ou non par la plateforme était de questionner si elle servait d'intermédiaire de confiance à priori, lorsqu'il n'y a encore aucune confiance entre les acteurs et/ou si elle permettait de développer la confiance entre eux. De cette manière les proximités attendues au regard de la littérature sont celles de coordination relationnelle et de coordination de médiation.

Premièrement, on remarque que l'expertise du CIRIDD, lorsqu'elle est reconnue, est un gage de confiance : *« Je considère que vous avez l'expertise pour dire que ce sujet-là, il est mis en avant sur la plateforme parce que c'est une bonne expérience. Si vous le mettez en avant sur Eclaira c'est qu'on peut faire confiance »* (Entretien Bastien). Cela permet d'attester d'une confiance des acteurs vis-à-vis du contenu qui y est posté : *« Oui, j'aurais tendance à dire que ce qui est sur Eclaira, j'ai confiance dans l'information qui est donnée, ça c'est sûr »* (Entretien Jade) bien que le travail de modération fait par l'équipe d'animation territoriale ne soit pas connu des utilisateurs : *« mais en même temps, je connais pas c'est quoi le taf de modération qui est fait derrière »* (Entretien Jade).

Outre le contenu, le fait d'être membre de la plateforme peut être considéré comme une logique de similitude et développer de la confiance entre les acteurs : *« Alors je dirais que ça peut être gage de confiance au premier abord parce que on est sur des acteurs qui vont s'intéresser à ce qui se passe. On peut se dire Bah tiens, ils sont un peu dans la même psychologie que moi. »* (Entretien Jennyfer). Ici, la logique de similitude entre acteurs crée de la confiance et de la médiation (au sens du rôle) grâce à une **proximité cognitive** mais également à une proximité de **coordination de médiation**. En effet, les utilisateurs de la plateforme semblent similaires dans l'intérêt porté à la spécificité de la plateforme (EC), de même que la plateforme constitue une ressource de médiation à leur égard car elle devient une ressource de coordination partagée en créant de la confiance et de la médiation entre ces utilisateurs.

Dans le cadre d'événements réalisés et promu par Eclaira, on constate que le rôle de médiateur est admis, pour Bastien, en créant et facilitant la confiance entre les acteurs du fait d'une **proximité spatiale temporaire** : *« La confiance, elle se fait par le lien physique, elle se fait par les réunions et voilà, moi quelqu'un avec qui j'ai discuté de son expérience pendant l'espace de 10 minutes autour d'un café, Ben j'ai confiance, je sais à qui je parle, voilà donc ces échanges-là, pour moi, ils sont créateurs de confiance et ils sont facilitateurs »*.

De plus, on note que si le rôle de médiateur est admis, il renforce celui du facilitateur via la création de confiance et de lien de connaissance : *« Bah quand on connaît les gens, c'est nécessairement plus facile de se mobiliser pour les aider. Forcément ça facilite, c'est sûr. »*

(Entretien Bastien) ; il permet également de favoriser d'autres rôles de l'IT : « *Ça créer de la confiance, ça c'est sûr. En plus, si derrière c'est renforcé par la mise en réseau de tout le monde et des animations communes. Oui, ça va renforcer son positionnement, ça c'est clair* » (Entretien Élise). Ainsi, pour Bouba-Olga et Grossetti (2008) : « *On peut considérer que, dans certains cas, la proximité relationnelle suppose une proximité cognitive : on ne rentrera en relation (économique par exemple) que si l'on se fait confiance, cette confiance est effective si l'on partage les mêmes valeurs (proximité cognitive).* » ce qui renforce l'importance du rôle de médiateur de la plateforme.

Cependant, si ce rôle est majoritairement admis par nos enquêtés et qu'il fait consensus, il comporte néanmoins quelques points de vigilance à souligner. En effet, si la confiance peut vite s'acquérir grâce aux proximités précédemment citées, elle peut évidemment très vite se perdre et délégitimer la plateforme. Par exemple avec du contenu peu adapté aux valeurs que souhaite porter Eclaira en tant que plateforme numérique collaborative : « *La confiance et on peut la perdre très vite parce que on peut voir que bah c'est quelqu'un qui essaie juste de vendre son concept et sa solution qui a que c'est du business et de la rentabilité à fond.* » (Entretien Jennyfer) d'où l'importance de mise en lumière du travail de modération effectué par l'équipe d'animation territoriale.

De plus, la confiance nécessite évidemment d'être entretenue afin de maintenir une dynamique positive avec les autres rôles et proximités que l'intermédiaire de confiance peut insuffler : « *Il faut essayer de créer et de maintenir cette confiance avec les acteurs. Et c'est en parlant avec ces acteurs là qu'on arrive bien à identifier qui fait quoi et qui est dans quelle psychologie aussi.* » (Entretien Jennyfer)

Si ce rôle est admis pour les utilisateurs, le maintien de la confiance qu'il génère est un enjeu quotidien. De plus, il permet également de favoriser d'autres rôles comme celui de facilitateur ou encore celui d'entremetteur et par conséquent les proximités qui y sont associées. Les proximités générées par ce rôle sont multiples : géographique temporaire, de ressources cognitives, de coordination relationnelle, de coordination de médiation, ce qui renforce l'importance de ce rôle qu'endosse la plateforme.

En conclusion de cette sous-partie, la plateforme témoigne du rôle de facilitateur car les informations qu'elle prodigue répondent à un réel besoin des utilisateurs. Même si des limites persistent quant à aux informations partagées (actualisation partielle, accessibilité, quantité, etc) cela constitue cependant une réelle plus-value pour ses utilisateurs. De plus, ce rôle admet une large variété de proximités. Qu'elles soient cognitives, matérielles ou géographiques temporaires, elles jouent un rôle majeur en stimulant l'échange de connaissances et l'émulation de projets, décuplant ainsi ses effets. Le rôle de médiateur quant à lui permet à la fois de créer de la confiance et de la développer entre les acteurs présents sur la plateforme. Si cette

confiance doit être entretenue par le médiateur, son existence permet de stimuler, ici encore, des proximités variées (cognitive, relationnelle, de coordination de médiation, géographiques temporaires) et de plus d'alimenter d'autres rôles de l'IT comme celui du facilitateur ou de l'entremetteur. La plateforme figure donc au regard de ses utilisateurs comme un dispositif de facilitation et de médiation générant des proximités favorables aux acteurs et à leurs projets d'EC.

2.2 Rôles d'intermédiation contestés : Divergences, paradoxes, proximités et limites perçues par les acteurs

La plateforme Eclaira, en tant que dispositif d'IT, se positionne comme un réseau et une interface de mise en relation pour les acteurs du territoire. Dans cette perspective, la présente sous-partie se concentre sur l'analyse des rôles d'intermédiation contestés par ses utilisateurs. Plus précisément, nous examinerons les rôles d'orchestrateur, d'entremetteur et d'innovateur de la plateforme ainsi que les proximités admises, tout en explorant les nuances qui émergent de ces perceptions.

Le rôle d'orchestrateur

Si le CIRIDD est bel et bien l'orchestrateur du réseau des acteurs de l'EC et de la plateforme Éclaira depuis 2015, avec le soutien de la Région AURA, il s'agira dans cette sous-partie de déterminer si tel est le cas pour ses utilisateurs. Ainsi, si le rôle d'orchestrateur vise à la création, au maintien et à l'animation d'un réseau d'acteurs, ce sont ces caractéristiques que nous analyserons. De cette manière, les proximités attendues concomitamment à la littérature sont celles de **ressources cognitives** fondées sur la similarité et/ou la complémentarité des acteurs, ainsi qu'une proximité **géographique permanente** notamment à travers l'organisation d'évènements réguliers.

Les résultats quantitatifs permettent d'ores-déjà d'affirmer que 61% des répondants de la typologie *Je connais et j'utilise* répondent positivement au fait d'avoir un sentiment d'appartenance au réseau Eclaira. De plus, 96% de cette même typologie d'utilisateurs affirment qu'appartenir à un réseau est un réel besoin pour eux.

Dans une moindre mesure, les résultats des entretiens semis-directifs concordent moins facilement. Si pour Bastien, l'appartenance à un réseau est affirmée : « *Alors ça, oui, clairement l'appartenance à un réseau, je la ressens.* » elle est très corrélée à une **proximité géographique permanente** qu'on attend de la littérature : « *Je pense parce que justement, on est amené à se rencontrer dans des réunions enfin, ou au moins dans des échanges d'expériences*

physiquement, donc c'est pas pareil quand on a, quand on connaît la personne, quand on a bu un café avec, quand on voilà quand on a pu discuter en dehors d'un cadre et ben ça crée au moins une connaissance. » (Entretien Bastien)

Ensuite, ce sentiment d'appartenance est confirmé : *« Alors, il y a un sentiment d'appartenance au réseau, ça c'est sûr »* (Entretien Jennyfer). Cette fois, en lien avec la littérature puisqu'on y retrouve des **proximités de ressources cognitives** *« Oui ça peut, en termes de référence commune et ça a créé le partage, oui. Ça a permis d'avoir de la données, de la communication, ça permet d'éclaircir aussi certaines notions, certains concepts, d'acquérir cette culture et ce langage commun, de démocratiser tout ça aussi »* (Ibid).

À contrario, la notion de réseau raisonne peu chez d'autres enquêtés et ce pour différentes raisons : *« Moi, la sensation que j'ai de cette plateforme, c'est que chacun vient mettre sa petite com'⁹, sa petite réussite et c'est tout. Donc c'est une plateforme, mais pour moi c'est pas un réseau.* » (Entretien Élise)

La valorisation des acteurs et de leurs projets peuvent apparaître pour certains lecteurs comme une simple vitrine occultant quelque peu le partage d'expérience et l'échange autour des pratiques qui y sont affiliées. De plus, la plateforme numérique admet des limites à ce sentiment de réseau qui peut/pourrait être ressenti par ces utilisateurs. En effet, se retrouver face à une plateforme numérique n'a rien de comparable avec un réseau physique d'acteur et le lien humain qui peut en découler : *« Pas du tout parce que j'ai jamais été accueillie, j'ai pas de contact même pas par un message de bienvenue, à part le truc¹⁰, c'est pour ça que j'ai accepté l'entretien aussi parce que j'ai dit "Oh une vraie personne". »* (Entretien Marie-Camille). Ainsi, l'enjeu majeur réside dans l'animation de ce réseau à travers ce dispositif numérique : *« Il y a quand même un réseau, enfin, pas forcément un réseau en lien direct mais il y a quand même des infos sur le réseau économie circulaire sur la région Auvergne Rhône-Alpes, effectivement c'est une collecte d'initiatives mais qu'il faut voilà comme tout réseau, ça doit vivre quoi »* (Entretien Élise). Outre la mise à disposition d'informations qui permet aux utilisateurs d'avoir une vision d'ensemble, bien que non exhaustive, du territoire et de l'évolution des acteurs et projets, il s'agit de distinguer le fait d'avoir une vision "réseau" et "faire réseau". Ici, la logique de similitude réside dans l'existence d'une proximité de **ressource cognitive** qui permet de générer un sentiment d'appartenance. En effet, Bouba-Olga et Grossetti (2008) énoncent une différence majeure entre former un groupe (ou ici, un réseau) et entretenir des relations. L'appartenance à un réseau n'engendre pas nécessairement des relations et de la même manière les relations peuvent s'effectuer dans un réseau ou non. De fait, la manière d'animer le réseau et de le faire vivre dans le rôle d'orchestrateur, en favorisant

⁹ L'enquêtée fait référence à la communication lorsqu'un porteur référence son projet lui-même sur la plateforme.

¹⁰ L'enquêtée fait référence à un message automatique que les utilisateurs reçoivent à la création d'un compte membre sur la plateforme Éclaira.

des **proximités de ressource cognitive**, peut influencer la manière dont les acteurs le perçoivent et nouent des relations (ou non).

De plus, si on remarque que certains acteurs y notent une appartenance liée à une proximité de ressources cognitives impliquant une logique de similitude entre eux, d'autres affirment avoir une posture différente : « *Je pense que j'ai une posture vraiment de consommation. Parce que l'appartenance, ça veut dire être dans une logique de réciprocité. Je me sens pas appartenir à un réseau comme je me sens appartenir à la CRESS¹¹ par exemple, des liens beaucoup plus rapprochés* » (Entretien Jade). En ces termes, la plateforme numérique ne paraît pas permettre un caractère réciproque « *marquant un échange équivalent entre deux personnes, deux groupes* »¹² ce qui rejoint le caractère “descendant” cité précédemment.

Cependant, le caractère d'orchestrateur se retrouve toutefois dans le fait que le CIRIDD ait initié la plateforme : « *C'est un dispositif qui est porté par le CIRIDD et le CIRIDD seul en gros. Moi j'appelle pas forcément ça un réseau. Je pense que c'est une plateforme qui met en réseau en tout cas mais j'ai pas la sensation d'y appartenir* » (Entretien Jade).

Contrairement à ce qu'on attend de la littérature, la **proximité géographique permanente** n'est pas communément admise pour tous les enquêtés : « *Il manque d'une communauté physique, c'est à dire que le numérique pour moi, c'est un moyen, vraiment comme outil, (...) mais derrière, il faut quand même de l'humain et il faudrait une réelle communauté physique qui fédérerait les acteurs de l'économie circulaire en région pour qu'on puisse se rencontrer, pour qu'on puisse partager, pour qu'on puisse avancer, parce que l'avantage des réseaux* » (Entretien Jennyfer).

Ainsi, on note que la perception d'appartenance à un réseau est duale chez les enquêtés. Les proximités de ressources cognitives générées par Eclaira permet à une partie des utilisateurs de se sentir similaires, complémentaires, appartenir à un réseau. Pour d'autres, il s'agit seulement d'une plateforme facilitant l'accès à l'information et la mise en lien. On peut noter que la proximité géographique permanente admise pour les utilisateurs considérant Eclaira comme orchestrateur du réseau régional de l'EC renforce la proximité de ressource cognitive et l'appartenance qui en découle. Cependant, cette proximité semble trop faible et nécessite d'être renforcée pour les autres utilisateurs. En effet, les liens tissés de ces rencontres permettent d'entretenir le réseau, d'y accueillir d'autres personnes et de partager des informations aussi en dehors de la plateforme : « *Ben on a besoin de se voir, on a besoin de communiquer et ces rencontres physiques peut-être manqueraient, et donc cette attache à une communauté enfin,*

¹¹ CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire. Consultable sur : <https://www.cress-aura.org/>

¹² Définition issue du Larousse

comme si on faisait partie vraiment d'un club c'est peut-être que c'est ce qui manquerait aujourd'hui. » (Entretien Jennyfer).

Le rôle d'entremetteur

Admettre le rôle d'entremetteur consiste à analyser si la plateforme permet de mettre en relation les acteurs de l'EC, de les relier via ce réseau en tant que dispositif d'IT. Pour ce rôle, les proximités attendues sont plurielles. D'abord, une **proximité géographique** plutôt **temporaire** lors des rencontres ou temps d'échanges organisés par l'entremetteur mais qui pourrait également être **permanente**. Ensuite, des **proximités de coordination relationnelles** émergeant des interactions et de **médiation** par le dispositif.

Le questionnaire quantitatif révèle une répartition particulière quant à la qualité d'interaction des utilisateurs avec les autres membres de la plateforme. Si elle s'avère « Bonne » pour 30 % des utilisateurs, 39% la qualifie comme « Moyenne » tandis que pour 31% elle est « Mauvaise », voire « Très mauvaise ». Il est intéressant de noter qu'aucune réponse ne permet de la qualifier comme « Excellente ». Pour tenter d'expliquer cette répartition trinaire, quelques réponses complémentaires ont été ajoutées par les répondants. La principale raison notifiée est celle de n'avoir aucune interaction sur la plateforme. Un répondant affirme avoir mis moyen car il n'utilise pas les communautés d'échanges présentes sur Eclaira. Or, l'utilisation des communautés nécessite d'abord d'en avoir la connaissance : « *Bah tu vois je découvre que finalement, même l'outil en soi va plus loin que ce que je ce que j'avais compris et en même temps, ça veut bien dire que quand le fonctionnement est pas accessible* » (Entretien Jade) puis dans un second temps de disposer de connaissance quant à leurs fonctionnements : « *Bah c'est sûr que tu vois quand on va sur communauté, on a pas une explication de qu'est ce que c'est qu'une communauté sur Eclaira ? Quelle est la plus-value de passer sur Eclaira ? À quoi ça sert ? Donc en fait, c'est aussi la question de l'outil. OK une communauté, mais c'est pour quoi faire ? C'est quoi ? Fin je suis même pas sûr que ce soit clair (...) donc là peut être il y a un peut être un défaut d'information didacticiel sur le site.* » (Ibid). Plusieurs enquêtés signalent avoir des difficultés à utiliser les communautés : « *Le retour qu'on en fait bon, c'est peut-être qu'on n'a pas su bien animer cette communauté, c'est possible hein* » (Entretien Carine).

De plus, bien que les communautés sur Eclaira aient pour vocation de mettre en lien ses utilisateurs, cela reste néanmoins un canal de communication additionnel à ceux déjà pré-existants et utilisés au quotidien par les enquêtés : « *si c'est une plateforme additionnelle à d'autres plateformes c'est pas toujours simple en fait, il y a déjà des chaînes Slack en fonction des réseaux, on a des chaînes Discord, aussi des chaînes WhatsApp, des chaînes Telegram et LinkedIn, les mails. Alors, si une plateforme en plus j'avoue que je suis pas sûre de me rajouter ça en tout cas* » (Entretien Élise). Il semblerait donc que les **proximités de coordination**

relationnelle ne soient pas admises par les communautés de mise en relation que propose la plateforme.

Une répondante affirme lors du questionnaire quantitatif que la plateforme permet plutôt pour elle de garder contact à posteriori : « *Je rencontre les gens par d'autres moyens et je les repère ensuite sur Eclaira* » tandis que je retrouve cette idée lors de l'entretien d'Élise : « *Comme en tout cas pour moi, y' a pas de mise en relation possible par rapport à la plateforme, c'est plus fin ce que je disais du renforcement ou dire "Ah tiens je l'ai déjà croisé quelques part" et pour moi la mise en relation se fait d'une autre manière.* ».

Ainsi, Eclaira ne crée pas nécessairement la mise en lien, elle permet pour certains utilisateurs de le maintenir. Cet élément est évoqué par Bouba-Olga et Grossetti (2008) qui démontrent que les ressources de médiations peuvent pallier à une proximité de coordination relationnelle puisque le lien est maintenu par un dispositif. C'est peut être ici que réside le rôle d'entremetteur d'Eclaira. Si la plateforme ne permet pas de créer l'interaction (via ses communautés), elle permet néanmoins de maintenir le lien à travers les informations partagées sur les acteurs, le territoire et donc de favoriser des **proximités de coordination de médiation**.

De plus, on retrouve le caractère « *passif* » de l'utilisateur cité précédemment : « *Eclaira est plutôt une plateforme d'information plutôt qu'une communauté* » (Questionnaire). Si plusieurs raisons expliquent pourquoi les interactions sur la plateforme s'avèreraient moyennes ou mauvaises : « *des outils de collaboration à distance et coopératifs à distance, la on les a pas* » (Entretien Marie-Camille), les entretiens n'ont pas permis d'établir des suggestions d'améliorations spécifiques permettant une bonne interaction via celle-ci, sauf « *moyennant des fonctionnalités numériques différentes.* » (Ibid)

Dans le but de tester, de manière plus approfondie, le rôle d'entremetteur que pouvait admettre Eclaira, nous avons alors questionné ses utilisateurs sur les partenariats que son utilisation avait pu (ou non) engendrer. Une minorité affirme qu'Eclaira leur a permis de trouver des partenaires. On compte 13% des répondants qui ont, par le biais d'Eclaira trouvé plusieurs partenaires et 13% qui notifient en avoir trouvé au moins un. Tandis que 74% affirment n'avoir trouvé aucun partenaire commercial ou collaboratif.

Dans la même perspective, nous avons souhaité questionner la possibilité en dehors de formalisation de partenariats, de créer des synergies et coopérations à travers Eclaira. Cependant, les résultats semblent similaires car 74% répondent par la négative. Les réponses complémentaires indiquent que les utilisateurs n'ont pas « pris » le temps de le faire ou que dans le cas inverse, ils n'ont pas reçu de réponses des personnes qu'ils ont sollicité, ni même d'informations sur le fait que leur message ait bien été délivré : « *Je ne sais même pas si elles ont eu les messages déposés à leur intention sur la plateforme.* » (Questionnaire)

Pour les 26% déclarant avoir créé des synergies et des coopérations par le biais d'Eclaira, plusieurs facteurs d'explications de comment cela s'était produit sont à détailler. Très

pratiquement, des répondants évoquent être entrés en contact avec le CIRIDD afin de demander à être mis en lien avec une personne identifiée sur la plateforme. Cela renvoie au rôle d'appui au premier acteur notifié dans la CPO d'Eclaira mettant également en exergue que l'entremise se fait majoritairement en dehors de la plateforme.

Cependant, pour ces répondants la création de synergies et ou de coopérations passe également par le fait de démocratiser les bonnes pratiques sur le territoire et entre ses acteurs : « *En partageant des bonnes pratiques, en favorisant la montée en compétences ou la recherche de solutions pour certains aspects ou phase du projet* » (Questionnaire) mais également par le biais des informations, actualités et tendances relayées.

Dès lors, pour eux, il s'agit davantage d'avoir accès à ces informations plutôt que d'avoir un « dispositif » supplémentaire propice à la mise en relation et à l'interaction : « *Parler un langage commun, découvrir des champs proches et potentiellement transposables à notre secteur d'activité* » (Questionnaire) mais également à la rencontre : « *Bon si j'ai le temps de participer à un événement, je m'inscris, ça m'est arrivé. C'est comme ça que je suis allée à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération à Saint-Étienne, sinon, je pense que j'aurais pas eu l'info.* » (Entretien Marie-Camille)

En effet, le contact s'avère être créé, par certains utilisateurs, dans le prolongement des informations partagées sur la plateforme : « *Par contre moi le contact, je vais plutôt le créer à travers les initiatives. Que je vais aller balayer en fait thématique par thématique. Et là je vais me dire tiens, telle collectivité, à travailler sur tel sujet, il faudrait que j'essaye de la rencontrer.* » (Entretien Bastien).

Le partage de ce dispositif et de ces informations permet de stimuler des **proximités de ressources cognitives**. Comme exposé précédemment, le lien entre proximité cognitive et proximité relationnelle est "auto-renforçant" (Bouba-Olga et Grossetti, 2008). Cela signifie que créer l'interaction entre acteurs (**proximité relationnelle**) permet de créer des **proximités cognitives** et inversement. Ainsi, si les deux se renforcent, **la proximité de coordination relationnelle peut émerger par le biais du maintien d'une proximité de ressource cognitive à travers Eclaira** : « *Enfin bon, il y a un truc là quelque chose de l'ordre de la culture, du langage, des représentations. Enfin, en gros du facteur humain qu'il faut absolument intégrer dans nos processus, et donc moi Eclaira, ça m'intéressait pour ça.* » (Entretien Marie-Camille).

En dépit des interactions sur la plateforme, ce qui s'avère important pour les utilisateurs c'est la mise en relation permise par les événements fédérateurs autour de l'économie circulaire. En effet, ces événements organisés par le CIRIDD à destination du réseau Eclaira dans le cadre de l'animation territoriale permet d'endosser ce rôle d'entremetteur et d'activer des **proximités géographiques temporaires** compensant ainsi ce manquement lié à la plateforme : « *C'est vrai que les rencontres physiques, elles sont importantes parce qu'en fait ça facilite vraiment. Tous ces échanges physiques ou réellement on se voit, on partage un café, on parle d'autre chose et*

on crée un lien (...). L'important, vous l'avez compris, pour moi, c'est le réseautage, c'est la mise en réseau, c'est la connaissance de mes interlocuteurs, des gens qui ont le même rôle que moi dans les autres collectivités, pour voir ce qu'ils y font puis les retours d'expériences. Pour moi, c'est vraiment vraiment fondamental, hein. » (Entretien Bastien)

Ces liens créés à travers des rencontres ou via l'identification d'acteurs grâce au référencement de leurs projets sur Eclaira, permettent de multiplier les contacts et leur mise en relation : « *Eh bien moi j'irai si j'ai déjà des contacts¹³, (...) maintenant les gens se déplacent sur un événement quand ils ont eu du contact avant, enfin qu'ils ont vu que ça allait être sympa, qu'ils allaient pas être tout seul perdus dans l'événement, qu'ils allaient se rencontrer pour de vrai. Par exemple, je vous rencontre vous, j'ai eu des interactions avec quelques autres de la plateforme, on dit on va à l'événement, du coup on va y aller » (Entretien Marie-Camille). Dans ce cas, cela renforce à la fois les **proximités géographiques temporaires** et les **proximités de coordination relationnelles** donnant la possibilité aux utilisateurs d'avoir de nouvelles motivations à l'utilisation de la plateforme : « *Je pense que les adhérents de la plateforme ne se déplaceront que s'ils ont une motivation à le faire qui va être soit humaine, soit commerciale et ça se rejoint. » (Ibid).**

On note cependant le caractère épineux de recenser ce genre d'information constituant une limite méthodologique. Nous ne disposons d'aucun moyen de savoir si la plateforme permet ou non de mettre les personnes en relation, sauf peut-être, de les interroger : « *Si, je pense qu'Eclaira permet de faire de la mise en lien mais c'est des choses qui sont très frustrantes parce que tu mesures jamais comment grâce à ton travail, il y a des synergies qui sont nées. 2 personnes qui se sont rencontrées grâce à Eclaira, elles vont jamais venir te dire "Salut Chloé, (ils savent même pas que tu existes) Merci grâce à toi on s'est rencontrés, on a monté un nouveau projet" mais c'est sûr qu'il y en a eu des collaborations grâce à la plateforme Eclaira » (Entretien Jade).*

De fait, si des mises en relations ont sans doute eu lieu grâce à Eclaira, il s'agit de se rapprocher de ces utilisateurs pour s'en assurer : « *De toute façon on peut pas s'en passer, on peut pas tout laisser faire par une plateforme et regarder de loin. Ça marche pas. » (Entretien Marie-Camille).*

Enfin, le rôle d'entremetteur d'Eclaira reste complexe à déterminer. Si la plateforme admet des communautés pour créer l'interaction et le lien entre les utilisateurs, il semble que ce n'est pas ce qui permet principalement leur mise en lien concomitamment aux limites soulevées. Elles ne permettent vraisemblablement pas de stimuler des proximités de coordination relationnelle. Pourtant, des proximités de coordination de médiation résident à

¹³ L'enquêtée fait référence à un événement organisé par Eclaira indiquant qu'elle y participera si la mise en lien lui précède.

travers et grâce au dispositif. La plateforme permet via les informations partagées de faciliter le maintien de liens et l'accès à des connaissances communes. Cela crée de fait une proximité cognitive qui renforce la proximité de coordination relationnelle non générée par les communautés. De plus, l'organisation d'événements permet bien de confirmer la proximité géographique temporaire attendue dans la littérature renforçant également la proximité de coordination relationnelle. Si la plateforme ne crée pas de toute pièce la mise en lien, nous ne pouvons négliger qu'elle reste néanmoins un dispositif de médiation permettant d'établir un terreau propice à cette entremise grâce aux proximités activées.

Le rôle d'innovateur

Dans l'optique de déterminer si la plateforme Eclaira admettait un rôle d'innovateur au sens de l'intermédiation territoriale, nous avons d'abord questionné le potentiel innovateur du dispositif d'intermédiation. Cependant, il paraissait aussi intéressant de se pencher sur la capacité d'innovation que le dispositif peut ou non générer. Ainsi coupler ces deux questions permet d'avoir une vue d'ensemble du potentiel de ce rôle au regard d'Eclaira. Si les deux traits de ce rôles visent à fournir des solutions aux acteurs, nous étudierons également dans quelle mesure il permet de favoriser des proximités de ressources cognitives fondées sur la similarité ou la complémentarité permettant une harmonisation des pratiques.

Concernant le potentiel innovateur du dispositif en tant que plateforme numérique collaborative, pour Bastien, ces caractéristiques suffisent à la qualifier d'innovante : « *Oui, parce que c'est présenté sous forme d'une plateforme internet* ». Ces propos sont appuyés et quelque peu nuancés par une autre enquêtée qui connaît et utilise la plateforme depuis sa création : « *Alors elle l'était au départ surtout que c'était l'une des premières, il me semble, à émerger et c'était hyper innovant parce que ça rassemblait des communautés. Enfin au départ. Ouais, le concept était innovant* » (Entretien Jennyfer). Effectivement, la naissance d'Eclaira est innovante si l'on considère qu'elle constitue la première plateforme de territoire qui émerge en 2015 : « *C'est un dispositif innovant parce qu'il apporte, il répond à un besoin, il apporte une solution qui n'existait pas avant* » (Entretien Jade). La plateforme apparaît ainsi comme précurseuse et « *Innovante, la démarche, je pense qu'elle l'est* » (Entretien Élise). Cependant huit ans plus tard, on compte 39 plateformes numériques dédiées à l'économie circulaire dans la Francophonie¹⁴.

¹⁴ Chiffre résultant d'un benchmark sur les plateformes numériques dédiées à l'économie circulaire réalisé par le bureau d'études ACK international spécialisé dans la coopération au développement, principalement en Afrique de l'Ouest et du Nord.

Comme le fait remarquer Marie-Camille lors de son entretien, si le choix de se positionner sur le sujet de l'économie circulaire dès 2015 peut paraître innovant, c'est plutôt le fonctionnement qui aujourd'hui ne l'est plus autant qu'à sa création : « *Ben telle qu'elle est là, non ! Elle devrait avec un sujet et une opportunité pareille mais là dans l'état non hein. L'idée oui mais peu sur le fonctionnement.* »

Ainsi, la multiplication du développement de ce genre de dispositif ces dernières années rend Eclaira moins innovante de fait, l'obligeant à s'adapter au développement ultra-rapide des technologies numériques et devant faire face à une concurrence accrue : « *C'est pareil pour les structures je pense, ou les outils, il faut qu'ils s'adaptent aux changements et il faudrait peut-être d'autres choses, d'autres fonctionnalités, d'autres usages peut-être aussi hein, qui feraient que la plateforme redeviendrait innovante.* » (Entretien Jennyfer).

Dans une autre perspective, l'influence d'Eclaira sur la capacité des acteurs à innover est un élément à ne pas négliger. Si pour les enquêtés la plateforme ne permet pas nécessairement de favoriser leur capacité à innover, elle constitue « *un levier d'impulsion sur le territoire pour nous, ça c'est sûr.* » (Entretien Bastien). De plus, les raisons qui justifient une réponse à cette question par la négative sont, de mon point de vue, en dehors de la raison d'être d'Eclaira comme cela est souligné par Jade lors de son entretien : « *À mon avis, la capacité à innover, elle est favorisée par des écosystèmes locaux qui accompagnent les porteurs de projets, qui leur permet d'avoir des financements, de développer leurs projets. Je crois que c'est la marche d'après en fait.* ». De plus, cela repose sur d'autres facteurs sur lesquels la plateforme peut difficilement agir : « *elle ne favorise pas la capacité des acteurs à innover, car ça repose sur l'énergie individuelle* » (Entretien Marie-Camille).

Cependant, il existe des points soulevés par les enquêtés qui peuvent faire l'objet d'une amélioration de la plateforme pour admettre ce rôle d'innovatrice et/ou favoriser leurs capacités à innover. Si des contenus sont produits afin d'alimenter la plateforme et de transmettre des informations sur le territoire et ses acteurs, la création de données quantitatives sur le secteur restent encore sous-exploitées : « *il manque des infos chiffrées sur une garantie que les modèles économiques décollent mais sinon, clairement ça manque de réalisations probantes* » (Entretien Élise). De plus, outre les informations qui peuvent être transmises aux utilisateurs, une limite soulevée est également le développement de la plateforme numérique et in-fine ce qu'elle renvoie à ceux qui l'utilisent : « *Je pense que par rapport à ce site là, c'est plus la technologie du site qui vous brise enfin, clairement pour moi, elle peut être innovante si effectivement elle se démarque* » (Entretien Élise). Comme évoqué précédemment, il existe maintenant un nombre considérable de plateformes numériques. Ainsi, pour qu'Eclaira continue d'être utilisée, il faut d'abord que l'interface soit adaptée aux besoins des utilisateurs mais également qu'elle puisse s'adapter aux changements technologiques qui lui permettront de rester attractive et pertinente dans un environnement numérique en perpétuelle mutation.

Enfin, la capacité d'innovation ne peut être décorrélée d'un lien voire d'un échange humain. En effet, c'est dans l'échange et les interactions qu'elle se nourrit des autres même si l'accès à des informations peut également nourrir ce processus : « *On n'est pas créatif tout seul, personne n'a rien créé tout seul, ça n'existe pas. Et donc si on veut de l'innovation et une pensée innovante eh ben il va falloir des interactions quoi. Ça c'est humainement, on peut pas faire autrement* » (Entretien Marie-Camille). De fait, Eclaira peut favoriser la capacité des acteurs à innover au sens où elle favorise des **proximités de ressources matérielles**, via les informations mises à dispositions **et cognitives**. Cependant, comme le soulignent Bouba-Olga et Grossetti (2008) la proximité de ressource cognitive émerge des interactions. Cela rejoint l'importance de favoriser des proximités de coordination relationnelle pour favoriser l'innovation. Comme expliqué précédemment, les raisonnements rejoignent ceux du rôle d'entremetteur et s'alimentent.

Pour conclure cette sous-partie, le rôle d'orchestrateur pour les utilisateurs d'Eclaira révèle une dualité marquée. Les proximités de ressources cognitives générées par la plateforme engendrent un sentiment d'appartenance à un réseau et une logique de similitude pour certains, tandis que pour d'autres, elle reste simplement un moyen d'accès à l'information. Seuls les enquêtés percevant la plateforme comme orchestratrice du réseau notent une proximité géographique permanente qui renforce les liens et leur appartenance à un réseau. Le rôle d'entremetteur d'Eclaira apparaît également complexe : bien que les communautés ne semblent pas principalement favoriser la mise en lien, la plateforme facilite le maintien des liens et l'accès aux connaissances communes, générant ainsi une proximité cognitive renforçant la coordination relationnelle, en plus d'admettre une proximité de coordination de médiation via le dispositif. Les événements organisés et relayés confirment également l'existence d'une proximité géographique temporaire. Le rôle d'innovateur est un enjeu pour la plateforme car elle n'apparaît pas nécessairement comme innovante pour ses utilisateurs même si elle a pu l'être à sa création. Cela est exacerbé du fait des évolutions technologiques et de la multiplication de dispositifs similaires. Si elle permet de créer des proximités de ressources matérielles et cognitives, il semble que la capacité à innover des acteurs ne puisse reposer uniquement sur cela.

En synthèse, cette partie a permis de mettre en lumière le rôle de facilitateur de la plateforme, répondant aux besoins des utilisateurs malgré certaines limites. Les diverses proximités que ce rôle suscite, qu'elles soient de ressources cognitives et matérielles ou géographiques temporaires, jouent un rôle essentiel en favorisant l'échange de connaissances et l'émulation de projet. Le rôle de médiateur crée et renforce la confiance entre les acteurs, stimulant ainsi des proximités variées et alimentant d'autres fonctions de l'IT. D'autre part, le rôle d'orchestrateur n'est pas admis pour tous les utilisateurs, si les proximités de ressources cognitives générées créent un sentiment d'appartenance à un réseau pour certains, d'autres la considèrent comme un simple moyen d'accès à l'information. La proximité géographique

permanente renforce les liens pour les utilisateurs la percevant comme un orchestrateur du réseau. Le consensus de tous les acteurs autour de ce rôle est un enjeu qui pourrait résider dans la façon d'animer le réseau à travers la plateforme. Enfin, bien qu'elle puisse créer des proximités matérielles et cognitives, son rôle d'innovateur reste en question face aux évolutions technologiques. De plus, les enquêtés n'ont pas affirmé qu'elle permettait d'accroître leurs capacités à innover. En somme, la plateforme agit comme un dispositif favorisant des proximités bénéfiques pour les acteurs et leurs projets d'EC, particulièrement dans les deux premiers rôles analysés mais il est crucial de ne pas négliger les autres rôles détaillés malgré les perceptions divergentes qui ont pu être constatées.

3. Les conditions de la réussite

Cette dernière partie se concentre sur les conditions de réussite pour qu'Eclaira en tant que dispositif d'intermédiation admettent des rôles de l'IT et des proximités servant au déploiement des projets d'EC sur le territoire. Au cœur des enjeux de réussite, nous questionnerons l'aptitude d'Eclaira à s'adapter à ses utilisateurs et à leurs besoins évolutifs qui nécessitent avant tout d'être identifiés. En agrégeant les discussions émergentes au fil de la rédaction et en mobilisant les perspectives énoncées lors des entretiens, cette partie aspire à élaborer des propositions en vue d'améliorer la plateforme. Esquissées dans un souci de répondre aux limites identifiées par les acteurs, elles engendrent ainsi une réflexion sur les améliorations possibles pour faire de ce dispositif un outil au service du territoire et de ses acteurs qui le compose, levier de l'économie circulaire.

3.1 Identifier les besoins et les anticiper pour mieux y répondre

La plateforme en tant que dispositif d'intermédiation pour admettre au mieux ses différents rôles doit s'adapter à ses utilisateurs. Par conséquent, il est crucial de développer plus de liens avec les porteurs de projet du territoire, dans l'optique de mieux cerner leurs besoins et de pouvoir adapter le dispositif. Dans cette dynamique, j'ai tenté par le biais d'entretiens semi-directifs de questionner les raisons pour lesquelles les acteurs de l'EC (ne) **connaissaient (pas) et n'utilisaient pas la plateforme**. Outre l'identification de leurs besoins, l'objectif de cette sous-partie est de déterminer comment ils évoluent durant les différentes étapes de leurs projets. Ainsi, il s'agit de mettre en lumière comment Eclaira peut leur être utile lors de ces différentes étapes et si non, quelles en sont les raisons.

Le choix des partenaires

Si la plateforme plaide pour la création de synergies et de coopérations, nous avons pu constater dans la partie précédente qu'elle se heurtait à quelques limites. Dans cette perspective, les réponses qui ressortent des entretiens avec les porteurs de projets non-utilisateurs d'Eclaira concernant leurs partenaires, reposent sur plusieurs caractéristiques.

D'abord, les enquêtés évoquent travailler avec des partenaires qu'ils connaissaient déjà à posteriori : « *Au début on a été incubés chez Alter'Incub¹⁵ et maintenant on est dans le programme Les Boucles de Ronalpia¹⁶* » (Entretien Mathis). Le choix de l'incubateur Alter'Incub s'explique pour Mathis, par une connaissance préexistante de cette structure grâce à un stage réalisé à l'URSCOP¹⁷ lors de ces études. De même pour Adrien : « *On se connaissait avant (...). C'est sûr qu'aujourd'hui, je les connais très bien parce qu'en fait ils sont basés là où on est, à 500 M à vol d'oiseau, on se croise et on discute souvent.* » (Entretien Adrien) car au-delà du partenariat il y a un lien humain : « *Oui ils sont localisés dans la région parce que ça permet de connaître réellement les gens et de pouvoir les rencontrer plusieurs fois par an. Donc de construire des relations plus solides et plus pérennes* » (Entretien Mathis).

Ensuite, ils précisent travailler principalement avec des partenaires proches géographiquement. Il s'agit parfois même d'un critère inéluctable pour plusieurs raisons : « *Pour moi, c'est plus important. Pour moi, y a aucun projet qui peut se faire sans rencontre physique. Puis c'est une des priorités de travailler en local, parce que je trouve que le lien se fait plus rapidement et on travaille mieux et il n'y a pas de transport, il y a plus de liens qui se créent.* » (Entretien Gael). D'autres enquêtés considère la proximité géographique des partenaires de manière plus duale, car liée aux spécificités de leurs activités : « *C'est important que ce soit dans les acteurs du coin pour pas trop s'éparpiller après c'est aussi important au niveau du réseau d'avoir des acteurs nationaux avec qui discuter pour essayer de trouver des solutions communes* » (Entretien Benoît).

Enfin, la plateforme ne permet pas (outre lorsqu'elle organise ou relaie des événements) de créer l'échange entre les acteurs : « *Parce que même si c'est marqué, ce que la personne a fait, honnêtement, un vrai contact, un vrai échange, il faudra toujours passer par ce contact et cet échange en fait* » (Entretien Amélie). De plus, le numérique occulte un facteur important : « *Le*

¹⁵ Alter'Incub est un incubateur d'innovation sociale accompagnant également des projets à visée environnementale. Consultable sur : <https://www.alterincub.coop/>

¹⁶ Les Boucles est un programme d'accompagnement à l'émergence et la consolidation de projets de l'économie circulaire et solidaire proposé par [Ronalpia](#) (structure qui accompagne les entreprises sociales depuis 2013), la Métropole de Lyon et Suez.

¹⁷ Consultable sur : <https://www.scop.org/>. À noter qu'Alter'incub fait partie de l'URSCOP.

problème qu'on a aujourd'hui, hein, c'est qu'on met de côté cette rencontre, le physique pour produire de l'information ou autre et en fait, on oublie de se rencontrer sur le sentier autour des sujets justement. Je pense que la rencontre régulière, c'est ce qui permet d'avancer sur ces thématiques. » (Entretien Gael).

L'appartenance à un ou plusieurs réseaux

La multiplication des réseaux engendre une difficulté pour les acteurs de trouver “le bon”, celui qui sera le plus adapté à leurs besoins. Cela leur demande d’y consacrer du temps car outre la recherche ils doivent ensuite y prendre part. Ce temps consacré aux réseaux est un investissement dont ils ne sont pas toujours en mesure de s’octroyer : « *Non. J'aimerais bien, mais ça prend trop de temps. C'est malheureux mais c'est c'est le temps qui nous manque quoi. Et dans la structure comme la nôtre, étant donné qu'on a pas une personne qui est dédiée à ça c'est frustrant, vous jetez les mails Vous avez même pas vu, mais vous savez que ça, ça va trop vite, quoi. » (Entretien Adrien).* Pour Benoît, son réseau s’est créé via d’autres canaux : « *Via LinkedIn notamment on va dire en taguant sur des sujets de réemploi et ainsi de suite. Un moment y'a des personnes qui sont venues vers moi, moi j'suis allé vers d'autres personnes et voilà quoi ça s'est fait naturellement. »*

Si le besoin d’appartenir à un réseau est prégnant c’est car cela leur permet de gagner un temps précieux via le retour de bonnes pratiques ou sur de la veille dans leurs domaines : « *s'appuyer sur ceux qui ont déjà avancé sur un sujet pour se dire, partager tout de suite les écueils, les erreurs à éviter, et cetera, ou les ressources qui permettent d'avancer plus vite ou les bonnes pratiques.» (Entretien Léo)* mais entretenir ces cercles n’en demeure pas moins un investissement humain. Comme c’est un besoin, les acteurs interrogés font, bien souvent, déjà partis de réseaux ou communautés physiques géographiquement proches de l’implantation de leurs activités (Fédération du BTP, programmes d’accompagnements, incubateurs, clusters et club). Cela leur permet de stimuler une **proximité de coordination relationnelle** et une **proximité de ressources cognitives** importantes à leurs yeux : « *Ça rassure, ça rassure, ça rassure parce qu'en fait ce qui est valable dans un métier, d'une manière ou d'une autre, on va le retrouver ailleurs. Et en fait, on va être tous confrontés aux mêmes soucis. Et le fait d'être dans un réseau et le fait d'être quelque part, c'est de se dire, Ben OK, on n'est pas tout seul à y croire, on n'est pas tout seul, voilà de dessus et finalement faut continuer ça, ça permet d'avoir un peu de motivation aux quelques aussi dessus quand on est un peu dans le creux de la vague. » (Entretien Fabrice).*

Leurs besoins et difficultés

Différents besoins et difficultés sont évoqués par les porteurs de projets. Pour ceux ayant débuté leur activité depuis moins de 3 ans, il s'agit en priorité d'un besoin de structuration et d'accompagnement pour maturer le projet mais également d'être en mesure de trouver les bons interlocuteurs qu'ils soient financiers ou non : « *on a besoin d'aide et d'accompagnement que ça soit sur des prestations juridiques plus que technique, en fait, et de faire évoluer les mentalités* » (Entretien Fabrice).

La difficulté principale des acteurs d'EC est de trouver des financements de manière générale mais également de trouver des financements liés aux spécificités de leurs projets. Le manque de moyens financiers constitue un frein crucial : « *La tune hein Bah ouais parce que c'est vraiment ça qui bloque. C'est qu'au départ, pendant tout la première année, voire la 2ème tu fais qu'en fonction de ce que t'as quoi.* » (Entretien Mathis). Ils sont également à la recherche de partenaires principalement commerciaux, voire plus clairement parfois de clients plus que de partenaires collaboratifs : « *Nous, nos partenaires, c'est nos clients à qui on va proposer justement des solutions alternatives.* » (Entretien Gaël). Ainsi, les acteurs cherchent principalement des clients dans l'optique de vendre leurs biens et/ou services, pas nécessairement des partenaires : « *On n'est pas dans une recherche de partenaires mais vraiment de clients! Donc plutôt dans une démarche de prospection commerciale* » (Entretien Amélie).

Dans l'optique de pérenniser leurs activités, la priorité reste donc la prospection commerciale et c'est donc à cela que leur temps est consacré : « *Pendant un an et demi, c'est de trouver des débouchés parce que le modèle économique repose principalement sur la vente des gisements qu'on collecte donc nos enjeux sont commerciaux.* » (Entretien Mathis). De cette manière, ils cherchent à rendre leurs activités rentables et pérennes : « *C'est pas suffisamment prioritaire aujourd'hui, il y a d'autres priorités commerciales, en fait, en réalité de développement commercial de l'entreprise.* » (Entretien Léo). Dans cette optique, la plateforme n'est pas en mesure de leur apporter une réponse : « *Je dirais que ça génère pas du business en fait, c'est un peu cash hein, mais c'est pas là qu'on va trouver nos clients* » (Entretien Amélie).

D'un autre côté, il est nécessaire que leurs cibles commerciales mais également les pouvoirs publics soient acculturés au sujet de l'économie circulaire: « *Ouais, c'est très compliqué de trouver des gens qui sont sur la même longueur d'onde et avec lesquels on se dit OK, on se met autour de la table et puis on essaie de monter un projet ensemble.* » (Entretien Fabrice). Selon eux, cela résulte encore de quelque chose à construire. En effet, ce manque d'acculturation de l'acteur public implique des freins réglementaires et juridiques¹⁸ : « *Parce*

¹⁸ Notamment liés à la loi AGECE.

que vous rentrez jamais dans les cases en fait. Et quand vous êtes sur quelque chose qui est innovant bah par définition, vous rentrez jamais dans les cases donc vous n'avez jamais droit à rien. » (Entretien Fabrice). Dans le cas où les pouvoirs publics n'ont pas statué, cela représente aussi un frein : *« S'il n'y a pas encore de réglementation donc pas encore de "besoins", il faut éduquer »* (Entretien Amélie).

Les enquêtés affirment avoir besoin de légitimité vis-à-vis de l'acteur public sans quoi cela est problématique dans un marché concurrentiel ou l'économie circulaire devient une opportunité économique : *« Répondre à un besoin de légitimité vis-à-vis de l'acteur public ? Absolument. C'est-à-dire qu'on est une petite société qui depuis 2014 est face à des géants comme Veolia où Suez. »* (Entretien Fabrice).

Ainsi, le rôle d'Eclaira pour résider dans le fait, comme souligné dans la partie précédente, d'être le médiateur entre ces différentes parties prenantes pour diminuer les freins liés au déploiement des projets d'EC. Cela permettrait de développer des proximités de ressources cognitives visiblement nécessaires. De plus, ils attestent d'un besoin d'acculturation des acteurs publics pour améliorer la compréhension de leurs problématiques de terrain : *« C'est des besoins en fait de connaissances ou enfin c'est bête ce que je vais dire mais politiques. On a besoin de plus de structuration des collectivités¹⁹, de temps de leurs parts, d'acculturation sur les sujets pour pouvoir apporter une meilleure réponse. »* (Entretien Adrien). De cette manière, en tant qu'intermédiaire, l'enjeu réside dans la transmission d'informations et des liens entre les politiques publiques et les porteurs de projets mais également avec leurs potentiels partenaires du territoire.

De plus, les porteurs de projet ont besoin de savoir à qui s'adresser, de trouver les bons interlocuteurs : *« J pense qu'en tant que porteur de projet, on a besoin de connaître du monde et de savoir à qui s'adresser et voilà donc c'est vrai que des personnes qui essayent de faire de l'EC on va dire c'est bien qu'elles puissent avoir des personnes vers qui se tourner en tout cas »* (Entretien Benoît). Cela permet d'éviter aux porteurs de projets de se retrouver seuls face à eux-mêmes : *« Un frein ? Je pense qu'à l'inverse se retrouver seul face à une démarche qui paraît complexe, car il faut être au courant de l'information, qu'il existe des aides etc. »* (Entretien Léo). Cela peut permettre de renforcer le rôle d'entremetteur que pourrait admettre Eclaira pour les porteurs de projet d'EC.

Un autre point important pour ces acteurs est de s'ancrer localement dans un écosystème et sur un territoire, d'y rencontrer d'autres acteurs physiquement et de créer des liens entre eux : *« Les principaux besoins c'est l'ancrage local, le lien humain avec des personnes qui*

¹⁹ En tant que partenaires.

partagent les mêmes problématiques, créer des cercles de confiance, les rencontres physiques en local , puis la recherche de clients » (Entretien Léo). Cela renforce l'importance de la **proximité géographique** qu'elle soit **temporaire ou permanente** pour les acteurs et ainsi la **proximité de coordination relationnelle**.

De plus, les porteurs de projets confient rencontrer des difficultés dans la recherche de personnel qualifié mettant en exergue, en plus du besoin d'acculturation, le besoin de formation à ces nouveaux métiers liés à l'économie circulaire. Les spécificités de l'économie circulaire génèrent des difficultés particulières comme déterminer les flux ressources, mais également disposer d'espace de stockages suffisants, etc. : *« Non le problème, c'est qu'il y a beaucoup d'inconnus, notamment sur les flux de déchets. Un risque, c'est qu'on a besoin de personnel et on a du mal à embaucher déjà pour notre activité principale. Je pense que pour ces activités annexes²⁰, on aura, on aura encore plus de mal à embaucher »* (Entretien Gael).

Quelle(s) valorisation(s) pour leur(s) projet(s) ?

Concernant la valorisation de leurs projets, les enquêtés s'accordent sur le fait que l'utilisation d'Eclaira n'est pas nécessairement une plus-value car leurs communications, gérées en interne *« On la porte nous-mêmes, on la présente, on la fait passer puis c'est surtout à nos clients. »* (Entretien Fabrice) ou en externe : *« On travaille avec un cabinet de communication pour la refonte du site internet »* (Entretien Amélie), est déjà efficace. De plus, la valorisation s'exprime à travers des communautés auxquelles ils appartiennent déjà et via des outils (non spécifiques) communément utilisés tels que LinkedIn ou l'envoi de newsletters : *« On utilise LinkedIn. On dispose également d'un gage de confiance de faire partie d'autres réseaux comme les clusters en plus de participation à des salons »* (Entretien Amélie). Un frein à l'utilisation d'Eclaira pour valoriser leurs projets réside également dans le fait que *« les personnes à qui on souhaite communiquer n'utilisent pas la plateforme »* (Entretien Léo).

Cette sous-section met en évidence entre autres les besoins et difficultés des acteurs de l'économie circulaire permettant d'apporter des éléments de compréhension. En effet, leur non-utilisation de la plateforme s'explique par plusieurs facteurs comme leur appartenance à des réseaux physiques préexistants, des partenariats formés antérieurement avec des personnes qu'ils connaissaient déjà, une valorisation déjà pertinente de leurs projets, etc. Les besoins des porteurs de projets interrogés incluent la structuration et la maturation, la recherche de clients plus que de partenaires, et l'acculturation des pouvoirs publics. Dans cette perspective, Eclaira

²⁰ L'enquête fait référence aux projets d'économie circulaire de sa structure qui n'occupent qu'une place "annexe".

peut faciliter la structuration et la maturation de projets via les ressources qu'elle propose. Elle pourrait également renforcer son rôle d'entremetteur en impulsant la mise en lien entre les porteurs de projets naissants et des structures d'accompagnement ou des personnes et organisations ressources. Eclaira dispose d'un fort potentiel à renforcer son rôle de médiateur auprès de ces acteurs en facilitant notamment leurs interactions avec les acteurs publics.

3.2 Discussions et propositions

Si la sous-partie précédente nous a permis d'établir les différents besoins et difficultés des porteurs de projets d'EC, cela fut aussi l'occasion d'identifier certaines raisons de leur non-utilisation d'Eclaira. Il s'agit ici de confronter ces éléments aux différents rôles de l'IT et des proximités étudiés dans la partie 2. Cette dernière sous-partie tâchera donc de regrouper différentes discussions à partir des propos énoncés durant la rédaction et d'esquisser des propositions d'amélioration de la plateforme. Espérant ainsi répondre aux limites soulevées par les acteurs.

Parfaire la facilitation

Si le rôle de facilitateur est communément admis par les utilisateurs, il réside néanmoins quelques limites à la facilitation. La question à se poser est quelles ressources Eclaira a-t-elle à apporter à ses utilisateurs pour faciliter le déploiement de leurs projets d'EC sur la région ? Nous avons pu trouver des réponses à partir de leurs besoins et mieux comprendre l'utilisation qu'ils pouvaient en faire, nous indiquant la pertinence et l'importance de l'existence de ces contenus dans le déploiement de leurs projets. En effet, Eclaira facilite l'accès à une meilleure connaissance de l'EC, des projets, du territoire et des acteurs qui le compose. Pour qu'elle continue dans cette voie, l'actualisation des informations produites ces 8 dernières années doit veiller à prendre une part plus importante dans le travail d'animation de la plateforme. Cela permet de rendre compte de l'évolution des projets, d'aller plus en profondeur. Ce travail d'actualisation est à faire avec les acteurs, nécessitant ainsi un suivi plus régulier et établi de leurs évolutions. L'actualisation de ces contenus réside dans le maintien du lien avec la communauté. Dans cette optique, des points trimestriels ou annuels pourraient être effectués avec des partenaires relais, têtes de réseaux et/ou porteurs de projets pour recueillir des actualités à partager. De plus, un enjeu est présent dans la production de contenus et d'informations plus spécifiques comme cela est notifié par les acteurs. Cette démarche est déjà présente lors de la rédaction de fiches techniques co-réalisées deux fois par an avec des acteurs du territoire spécialisés à la thématique abordée. En compléments, de nouvelles collaborations externes pourraient naître donnant lieu à des productions additionnelles. Par exemple, cela

pourrait donner lieu à des collaborations avec des universités et chercheurs travaillant sur des thématiques qui gravitent autour des enjeux de l'EC. Également, la veille effectuée sur les thématiques abordées doit s'établir sur les points de tensions des acteurs. C'est-à-dire, accentuer la veille sur les financements existants (AAP, subventions, financements européens, etc.) disponibles et pertinents dans le cadre de projets d'économie circulaire afin de relayer l'information et qu'ils puissent saisir ces opportunités. De même, les rencontres physiques et les moments d'échanges sont particulièrement importants pour les acteurs, la veille autour de ces événements doit être accentuée pour répondre au mieux à ce besoin.

De plus, l'animation d'Eclaira par un rapprochement nécessaire avec les acteurs du réseau pourrait être l'occasion d'établir des données quantitatives liées à l'économie des ressources permise par le déploiement de leurs projets. Cela pourrait combler un manque de visibilité sur les externalités positives générées globalement sur le territoire et contribuer à démocratiser ces nouvelles façon d'entreprendre. Cependant, cela nécessite que les acteurs aient eux-mêmes entrepris une quelconque mesure d'impacts permettant d'avoir accès à ces données.

Enfin, ce travail de document est crucial et facilitateur pour les acteurs, il ne peut cependant omettre une recherche constante de représentativité des typologies d'acteurs (entreprises, acteurs de l'ESS, collectivités territoriales, industriels) et de leurs implantations sur l'ensemble des territoires, urbains comme ruraux. Veiller à une représentativité des acteurs référencés sur la plateforme est une façon de stimuler des proximités de ressources cognitives dans la similitude et la complémentarité entre eux, favorisant ainsi un réel sentiment d'appartenance au réseau qui reste encore binaire selon les acteurs interrogés. Dans cette optique, la création d'une base de données d'initiatives a été initiée en complément de la cartographie déjà existante sur Eclaira. En se concentrant sur des informations synthétiques telles que : Nom de l'initiative, Description, Adresse, Pilier(s) de l'EC, et Domaine(s)/Filière(s). Ainsi, la veille liée à l'identification de tous les acteurs d'EC du territoire est plus massive en regroupant qualitativement les données essentielles et de fait, plus représentative de la réalité de terrain. Il s'agit d'une première nouvelle étape avant d'être complétée pour devenir un potentiel retour d'expérience et d'améliorer la visibilité du nombre d'acteurs engagés. De plus, augmenter le nombre d'acteurs d'EC identifiés améliore la mise en relation possible et donc potentiellement les coopérations ou synergies qui peuvent en découler.

Quant au caractère passif ou descendant admis par la plateforme, il est intéressant de faire émerger un paradoxe qui subsiste. L'enquête quantitative révèle que 52% des répondants ne participent pas à la production de contenus et 65% des interrogés n'ont pas partagé leurs retours d'expériences liés à leurs projets sur la plateforme. La raison principale réside dans le manque de temps (69%) qu'ils peuvent se permettre d'allouer à l'utilisation de celle-ci. Le maintien d'un lien resserré avec les membres du réseau permettrait de sonder les sujets d'intérêts ou en tensions qui nécessitent des éclairages. Cela pourrait se traduire par de rapides sondages sur les filières d'intérêts, par exemple, comme nous avons pu le faire durant l'enquête

quantitative et ainsi alimenter les rubriques thématiques “focus” sur Eclaira. Cette consultation serait l’occasion d’inclure et d’augmenter la participation des acteurs aux choix des sujets qu’ils souhaitent voir aborder concomitamment à leurs interrogations, difficultés et besoins. On peut également envisager que des ateliers, moments d’échanges ou groupes de travail portant sur des thématiques soient des moments à la fois propices à la rencontre et l’interaction donnant lieu à des solutions partagées sur la plateforme de manière plus dynamique, inclusive et horizontale.

Cependant, les informations dédiées à la facilitation ne peuvent se passer d’être accessibles, particulièrement numériquement.

Évolutions et développement de la plateforme

S’il existe des améliorations possibles quant au contenu proposé pour faciliter le déploiement des projets d’EC, elles doivent être pensées dans son contexte d’application, c’est-à-dire sur la plateforme numérique. De fait, l’information doit être accessible. Elle doit pouvoir être trouvée rapidement pour éviter une utilisation chronophage pour les utilisateurs. Il s’agit de construire et d’optimiser un chemin d’utilisateur clair et défini. Par exemple, en facilitant le processus de création d’un profil, la publication d’actualités, d’événements, de retours d’expériences, etc. Comme évoqué précédemment, les utilisateurs sont très peu contributeurs malgré la fonctionnalité collaborative de la plateforme, il faut donc améliorer les *feedback* lors de leurs contributions, les informer des processus de modérations de manière transparente, prendre contact avec eux et les accompagner si besoin. Cela nécessite également de construire une présentation de la plateforme, de ses rôles et objectifs, des différentes utilisations et contributions possibles. Cela relève d’une pédagogie à construire auprès de nos utilisateurs effectifs et potentiels. Eclaira nécessite des modifications et améliorations dans son fonctionnement et la navigation d’elle permet pour renforcer son caractère innovant car elle reste un outil qui doit être appréhendé pour plus de lisibilité et une meilleure efficacité pour “réseauter”. 21%²¹ des utilisateurs considèrent le manque de praticité de la plateforme comme une raison à leur non-contribution. On peut donc faire l’hypothèse qu’avec des fonctionnalités plus intuitives, rapides, accessibles le nombre de contributions augmenterait. C’est donc à la fois un travail de “fond” sur les besoins du réseau vis-à-vis des contenus proposés couplé à un travail de “forme” et de développement itératif de l’outil²² qui doit s’opérer afin que les utilisateurs s’en emparent.

²¹ Résultat de l’enquête quantitative.

²² Un travail de développement informatique voué à améliorer le fonctionnement de la plateforme a déjà débuté à la suite d’une étude réalisée conjointement par Grand Paris Circulaire (plateforme également développée par le CIRIDD). Consultable sur : <https://www.grandpariscirculaire.org/fr/index.html>. Il s’appliquera à toutes les plateformes numériques collaboratives développées par le CIRIDD.

De même, si le rôle d'entremetteur de la plateforme n'est pas totalement admis par les utilisateurs, de nombreuses limites ont été transmises quant aux communautés qui sont destinées à créer des interactions entre les membres d'Eclaira. Les utilisateurs doivent avoir conscience de l'existence de cette fonctionnalité, elle doit être simple et facile d'accès au risque de voir les utilisateurs s'en détourner pour échanger. Une communication claire sur les fonctionnalités de la plateforme est à engager également sur ce point pour favoriser des proximités de coordination relationnelle. On a cependant noté que le dispositif était important et essentiel même dans le maintien d'un lien à posteriori, qu'il permettait des proximités de coordination de médiation, c'est donc un enjeu crucial auquel il faut veiller. Faciliter l'accès et l'utilisation des communautés augmenterait le potentiel de mise en relation sur la plateforme. De plus, pour améliorer son potentiel en tant qu'innovateur Eclaira doit se différencier des autres plateformes et canaux numériques qui existent en admettant pleinement sa spécificité : celle d'avoir choisi d'ériger un réseau de l'économie circulaire via ce dispositif.

Créer, pérenniser et approfondir les liens : Faire réseau

Les communautés, moyennant des fonctionnalités optimisées, peuvent améliorer son rôle d'entremetteur, permettant ainsi la mise en lien à travers la plateforme. Cependant, un enjeu important réside également dans le renforcement du rôle d'orchestrateur. Il s'agit d'être clairement identifié comme tel auprès de nos cibles mais également auprès des autres organismes et/ou dispositifs d'intermédiation similaires ou complémentaires à Eclaira. Cela doit passer par le renforcement d'une stratégie de communication en adéquation avec les objectifs d'Eclaira : « *identifier des initiatives, susciter des projets et ainsi favoriser la mise en œuvre de l'économie circulaire sur le territoire par l'ensemble des acteurs engagés.* » (op. cit). Être clairement identifié comme orchestrateur du réseau simplifiera la mise en relation mais également la médiation. Pour cela, les acteurs doivent pouvoir identifier des personnes dans l'équipe d'animation d'Eclaira. Des visages derrière la plateforme.

Ainsi, la veille approfondie des initiatives décrites précédemment peut donner lieu à une prise de contact avec les acteurs identifiés permettant de leur faire prendre connaissance de la plateforme, de la valorisation possible de leurs projets, des connaissances mises à disposition mais également de faire connaissance avec eux et leurs projets, de créer un lien. Concernant les utilisateurs effectifs, l'enjeu est de maintenir le lien, de s'assurer qu'ils pensent à nous contacter s'ils rencontrent des difficultés ou s'ils ont de nouveaux besoins.

Pour apporter une réponse pertinente, il est nécessaire de continuer de créer des relations partenariales (et de les entretenir) avec les réseaux déjà existants qui accompagnent la création et le développement de projets en AURA pour pouvoir mieux rediriger les acteurs vers des personnes ressources pertinentes, pour assurer une médiation encore meilleure.

Enfin, l'animation du réseau à travers la plateforme est déterminante. Fédérer à travers la plateforme, mais également lors d'évènements, de rencontres, de moments d'échanges, qu'ils soient à l'initiative d'Eclaira ou qu'elle en soit le relais. « *Le numérique et les usages qu'il rend possibles, conduisent à une forme d'affranchissement à la fois de l'espace et du temps. C'est une nouvelle possibilité de construction du lien.* » (Trommschlager, 2019) Alors créons du lien !

Conclusion

En guise de conclusion, revenons rapidement sur la raison d'être d'Eclaira. Elle a vocation à susciter des projets d'économie circulaire et favoriser leur mise en œuvre sur le territoire par l'ensemble des acteurs engagés qui le compose. La première partie nous a permis de la qualifier en tant que dispositif d'intermédiation territoriale. En posant les différents rôles de l'intermédiation territoriale et des proximités affiliées développés dans la littérature, nous avons pu nous interroger sur ceux qu'elle admettait et ceux qui faisaient l'objet de controverses chez ses utilisateurs. **Dès lors, quels rôles joue-t-elle ? Comment ses différents rôles et proximités suscitent la création de nouveaux projets d'économie circulaire ? Dans quelle mesure Eclaira permet leurs déploiements sur le territoire ? Quelle réponse constitue-t-elle pour les porteurs de projets ?**

Eclaira joue indéniablement un rôle de facilitateur important en répondant aux besoins des utilisateurs, bien que certaines limitations persistent. Ses contenus alimentent des proximités de ressources cognitives et matérielles mais permettent également de favoriser une proximité géographique temporaire grâce aux relais des évènements et rencontres proposés par les acteurs du territoire. Ainsi, son rôle de facilitateur contribue de manière essentielle à promouvoir les échanges de connaissances et à stimuler l'émergence de projets liés à l'économie circulaire. Le rôle de médiateur de la plateforme établit les conditions nécessaires à la création d'une confiance et d'un lien entre les acteurs. Il consolide et facilite les connexions, le maintien de cette confiance (même s'il reste un enjeu important), tout en alimentant d'autres rôles de l'IT comme celui de facilitateur et d'entremetteur. Les proximités générées par ces rôles admis par la plateforme sont un facteur clé dans le déploiement des projets d'économie circulaire même si des limites persistent. Par ailleurs, le rôle d'orchestrateur se révèle ambivalent. Si certains utilisateurs considèrent Eclaira comme orchestrateur d'un réseau, pour d'autres elle demeure une plateforme numérique permettant l'accès à des informations facilitatrices. Parvenir à un consensus sur ce rôle spécifique pourrait dépendre de l'approche adoptée pour animer le réseau au sein de la plateforme. Le rôle d'entremetteur fait également

l'objet de paradoxes pour les acteurs. En effet, si les communautés ne permettent pas l'échange et la mise en lien avec les autres membres inscrits, la plateforme permet néanmoins de créer les conditions d'un échange possible via une meilleure connaissance de l'écosystème qui entoure les acteurs. Elle joue un rôle certain dans la mise en lien permise par les événements qu'elle organise ou ceux qu'elle relaie ainsi que le maintien de celui-ci à posteriori. En outre, bien que la plateforme puisse induire des proximités de ressources matérielles et cognitives, son rôle d'innovateur est remis en question face aux avancées technologiques et au développement/à l'existence de plateformes similaires ou complémentaires à celle-ci. De plus, les répondants ne confirment pas son impact positif sur l'accroissement de leurs capacités à innover mais notifient qu'Eclaira ne peut pas constituer à elle seule, un facteur déterminant. En somme, la plateforme Eclaira apparaît comme un dispositif d'intermédiation promouvant des proximités bénéfiques pour les acteurs et leurs projets d'économie circulaire, surtout dans les rôles de facilitateur et de médiateur mais également dans les rôles qui n'aboutissent pas à un consensus chez ses utilisateurs. Cependant, il est crucial de ne pas négliger ces derniers, en dépit des divergences de perceptions constatées et de surmonter les limites qu'ils peuvent admettre.

L'analyse met en lumière les conditions nécessaires à la réussite du dispositif d'intermédiation Eclaira pour le déploiement de projets d'économie circulaire sur le territoire. Il est impératif que la plateforme soit en mesure de s'adapter de manière flexible aux besoins évolutifs de ses utilisateurs. Cette adaptabilité implique un lien étroit avec les acteurs locaux et une compréhension profonde de leurs besoins spécifiques à différentes étapes de leurs projets. Il est essentiel pour Eclaira de se positionner en tant que dispositif d'intermédiation qui facilite la convergence des besoins et des compétences des porteurs de projets, des partenaires locaux et des acteurs publics. La création et le renforcement de liens au sein de la communauté d'utilisateurs jouent un rôle central dans le succès d'Eclaira en tant que réseau d'EC. Enfin, l'animation du réseau à travers la plateforme et lors d'événements physiques demeure un pilier fondamental pour favoriser les échanges et renforcer les liens entre les membres effectifs et ceux en devenir. Les synergies entre le numérique et les interactions en présentiel sont à exploiter pour créer un véritable sentiment d'appartenance et stimuler la collaboration au sein de la communauté. Eclaira a le potentiel de devenir un outil précieux au service de l'économie circulaire sur le territoire et elle le fait déjà depuis 2015. Cependant, cela nécessite une adaptation continue, une sensibilisation accrue et une gestion proactive des défis spécifiques aux projets d'économie circulaire.

En bref et en définitive, les discussions et propositions formulées dans cette étude offrent des perspectives prometteuses pour l'évolution d'Eclaira en tant qu'outil essentiel pour le développement et la promotion de l'économie circulaire sur le territoire. La convergence des besoins des utilisateurs, des rôles de l'IT et des proximités souligne l'importance de concevoir

la plateforme non seulement comme une solution numérique, mais aussi comme un espace dynamique et collaboratif visant à créer des liens significatifs entre les acteurs engagés dans l'économie circulaire indispensable au changement de paradigme.

Bibliographie

BAHERS Jean-Baptiste, DURAND Mathieu, BERAUD Hélène, « Quelle territorialité pour l'économie circulaire ? Interprétation des typologies de proximité dans la gestion des déchets », *Flux*, 2017/3-4 (N° 109-110), p. 129-141. DOI : 10.3917/flux1.109.0129. URL : <https://www.cairn.info/revue-flux-2017-3-page-129.htm>

Boschma Ron A., « Does geographical proximity favour innovation? », *Économie et institutions* [En ligne], 6-7 | 2005, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 18 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ei/926> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ei.926>

BOUBA-OLGA Olivier, GROSSETTI Michel, « Socio-économie de proximité », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2008/3 (octobre), p. 311-328. DOI : 10.3917/reru.083.0311. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-3-page-311.htm>

BOURDIN Sébastien, NADOU Fabien, OBERMÖLLER Anna, « Comment les politiques publiques favorisent-elles les dynamiques collaboratives d'innovation ? Analyse du management de l'intermédiation territoriale », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2020/2 (Février), p. 311-335. DOI : 10.3917/reru.202.0311. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2020-2-page-311.htm>

BOURDIN Sébastien, NADOU Fabien, RAULIN François, « Les collectivités locales comme acteurs intermédiaires de la territorialisation de la transition énergétique : l'exemple de la méthanisation », *Géographie, économie, société*, 2019/4 (Vol. 21), p. 273-293. DOI : 10.3166/ges.2019.0016. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2019-4-page-273.htm>

BOURDIN Sébastien, TORRE André, « L'économie circulaire, nouveau levier de développement et de transition écologique pour les territoires », *Population & Avenir*, 2023/3 (n° 763), p. 4-7. DOI : 10.3917/popav.763.0004. URL : <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/revue-population-et-avenir-2023-3-page-4.htm>

COLLARD Fabienne, « L'économie circulaire », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2020/10-11 (n° 2455-2456), p. 5-72. DOI : 10.3917/cris.2455.0005. URL : <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2020-10-page-5.htm>

COLLETIS-WAHL Hans-Kristian, « Micro-institutions et proximités : quelles lectures des dynamiques territoriales ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2008/2 (juin), p. 251-264. DOI : 10.3917/reru.082.0251. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-2-page-251.htm>

DERMINE-BRULLOT Sabrina, TORRE André, « Quelle durabilité pour le développement territorial ? Réflexions sur les composantes spatiales de l'économie circulaire », Natures Sciences Sociétés, 2020/2 (Vol. 28), p. 108-117. DOI : 10.1051/nss/2020034. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2020-2-page-108.htm>

DORÉ Gwénaél, « La proximité au prisme du débat entre « conventionnalistes » et « régulationnistes ». Un institutionnalisme sans institutions ? », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2018/5-6 (Décembre), p. 967-991. DOI : 10.3917/reru.185.0967. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2018-5-page-967.htm>

Durand Mathieu , Bahers Jean-Baptiste et Beraud Hélène, « La mise en territoire de l'économie circulaire : comment mettre en œuvre la proximité dans la circulation des déchets ? », Géocarrefour [Enligne], 91/3 | 2017, mis en ligne le 30 mai 2017, consulté le 01 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/10217> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.10217>

GARDIN Laurent, « L'approche socio-économique des associations », dans : Christian Hoarau éd., La gouvernance des associations. Économie, sociologie, gestion. Toulouse, Érès, « Sociologie économique », 2008, p. 95-110. DOI : 10.3917/eres.lavil.2008.01.0095. URL : <https://www.cairn.info/la-gouvernance-des-associations--9782749209791-page-95.htm>

HOARAU Christian, LAVILLE Jean-Louis, La gouvernance des associations. Économie, sociologie, gestion. Érès, « Sociologie économique », 2008, ISBN : 9782749209791. DOI : 10.3917/eres.lavil.2008.01. URL : <https://www.cairn.info/la-gouvernance-des-associations--9782749209791.htm>

Joyal A, Nadou F., 2018. L'intermédiation territoriale au service de l'entrepreneuriat. Illustration par les « arrangements » de production locaux au Brésil In Pecqueur B, Nadou, Dynamiques territoriales et mutations économiques. Transition, intermédiation, innovation, L'Harmattan, Paris, 201-213

Lacour C, Nadou F (2018) Le triomphe du territoire, mais quelle victoire ? In : Pecqueur B, Nadou F (dir.) Dynamiques territoriales et mutations économiques. Transition, intermédiation, innovation. L'Harmattan, Paris : 31-51.

Lacour C., 1996. La tectonique des territoires: d'une métaphore à une théorisation In B. Pecqueur (dir.), Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'Harmattan, Paris, 25-48.

LEVY Rachel, NAVEREAU Brice, TRIBOULET Pierre, « La trajectoire de projets collaboratifs innovants dans le secteur agro-alimentaire : quels rôles des proximités et des intermédiaires ? », *Géographie, économie, société*, 2020/3-4 (Vol. 22), p. 347-371. DOI : 10.3166/ges.18. 347-222. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2020-3-page-347.htm>

MAILLEFERT Muriel, ROBERT Isabelle, « Nouveaux modèles économiques et création de valeur territoriale autour de l'économie circulaire, de l'économie de la fonctionnalité et de l'écologie industrielle », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2017/5 (Décembre), p. 905-934. DOI : 10.3917/relu.175.0905. URL : <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2017-5-page-905.htm>

MULLER Paul, TANGUY Corinne, « Les organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme intermédiaires de l'innovation sociale : leurs apports... et limites », *Innovations*, 2019/1 (N° 58), p. 189-217. DOI : 10.3917/inno.058.0189. URL : <https://www.cairn.info/revue-innovations-2019-1-page-189.htm>

Nadou F., 2013. Intermédiation territoriale et spatialisation du développement économique. Cohérences et contradictions de l'action publique locale. Investigation à partir de la planification stratégique. Thèse de doctorat, Université de Tours.

NADOU Fabien, PECQUEUR Bernard, « Pour une socioéconomie de l'intermédiation territoriale. Une approche conceptuelle », *Géographie, économie, société*, 2020/3-4 (Vol. 22), p. 245-263. DOI : 10.3166/ges.2020.0016. URL : <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/revue-geographie-economie-societe-2020-3-page-245.htm>

NADOU Fabien, TALANDIER Magali, « Introduction. Intermédiation territoriale : des lieux, des liens, des réseaux, des acteurs », *Géographie, économie, société*, 2020/3-4 (Vol. 22), p. 235-243. DOI : 10.3166/ges.2020.0021. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2020-3-page-235.htm>

NYSSENS Marthe, « L'émergence des quasi-marchés : une mise à l'épreuve des relations pouvoirs publics - associations », *Les Politiques Sociales*, 2015/1 (n° 1-2), p. 32-51. DOI : 10.3917/lps.151.0032. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-politiques-sociales-2015-1-page-32.htm>

Richez-Battesti, N., & Gianfaldoni, P. (2010) « Economie sociale et solidaire et action publique territorialisée : entre aiguillon, partenariat et soumission » in Xabier Itçaina, *La politique du lien. Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Espace et Territoires », 383 p.

Talandier M., 2016. Mutation des systèmes territoriaux : vers un modèle résidentio-productif ? Mémoire de HDR, Université de Grenoble Alpes.

Torre, André. « Les moteurs du développement territorial »: Revue d'Économie Régionale & Urbaine Octobre, no 4 (7 novembre 2018): 711-36. <https://doi.org/10.3917/reru.184.0711>.

Torre André; Rallet Alain. Proximité et localisation. In: Économie rurale. N°280, 2004. Proximité et territoires. pp. 25-41; doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.2004.5470>

TORRE André, « Retour sur la notion de Proximité Géographique », *Géographie, économie, société*, 2009/1 (Vol. 11), p. 63-75. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-1-page-63.htm>

Torre, Andre; Rallet, Alain. Regional Studies. Feb2005, Vol. 39 Issue 1, p47-59. 13p. DOI: 10.1080/0034340052000320842

TORRE André, ZUINDEAU Bertrand, « Les apports de l'économie de la proximité aux approches environnementales : inventaire et perspectives », *Natures Sciences Sociétés*, 2009/4 (Vol. 17), p. 349-360. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2009-4-page-349.htm>

Trommschlager Marion. Évolution du commerce et des formes urbaines à travers la transformation numérique. Architecture, aménagement de l'espace. Thèse de doctorat. Université Rennes 2, 2019. Français. NNT: 2019REN20008 . tel-02069403

ZIMMERMANN Jean-Benoît, « Le territoire dans l'analyse économique. Proximité géographique et proximité organisée », *Revue française de gestion*, 2008/4 (n° 184), p. 105-118. DOI : 10.3166/rfg.184.105-118. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2008-4-page-105.htm>

Annexes

- Annexe 1 : Tableau des entretiens

Prénoms anonymisés à partir des travaux Baptiste Coulmont : <https://coulmont.com>

Enquêtés	Nom de la structure	Typologie de structure	Départements d'intervention	Typologie d'utilisateurs	Date et lieu de l'entretien	Durée de l'entretien	Statut
Adrien	Sictomsed	Collectivité	7	Je ne connais pas et je n'utilise pas	12 juin, visio	47 min 28	Retranscrit et codé
Bastien	Haut bugéy agglomération	Collectivité	1	Je connais et j'utilise	12 juin, visio	49 min 52	Retranscrit et codé
Benoit	Bytintin	Entreprise ESUS	69	Je connais mais je n'utilise pas	15 juin, par téléphone	33 min 28	Retranscrit et codé
Fabrice	Écodéchets	Entreprise	69, 73, 74, 07, 26, 63, 03, 01, 15, 38, 42, 43	Je connais mais je n'utilise pas	16 juin par téléphone	40 min 15	Retranscrit et codé
Amélie	CiderEngineering	Entreprise	42	Je connais mais je n'utilise pas	19 juin, visio	48 min 14	Retranscrit et codé

Jennifer	Nymphéa Conseil	Entreprise	42, 63, 69, 73, 74, 07, 03, 15, 38	Je connais et j'utilise	20 juin, visio	50 min 38	Retranscrit et codé
Mathis	Featcoop	Association	69	Je connais mais je n'utilise pas	20 juin, présentiel	40 min 48	Retranscrit et codé
Elise	claiRSens	Entreprise SCOP	42, 63, 03, 38, 69	Je connais et j'utilise	23 juin, visio	39 min 54	Retranscrit et codé
Jade	RéSolution	Association	69, 73, 74, 07, 26, 63, 03, 01, 15, 38, 42	Je connais et j'utilise	26 juin, visio	1 heure 20 min 36	Retranscrit et codé
Gael	Colas	Entreprise	73, 74, 01, 38	Je connais mais je n'utilise pas	28 juin, visio	35 min 02	Retranscrit et codé
Carine	Grenoble Alpes Métropole	Collectivité	38	Je connais et j'utilise	10 juillet, visio	26 min 55	Retranscrit et codé
Marie Camille	Idéoclair	Entreprise	69, 07, 26, 38	Je connais et j'utilise	18 juillet, visio	48 min 59	Retranscrit et codé
Leo	Biovallée	Association	26	Je connais mais je n'utilise pas	19 juillet, visio	56 min 09	Retranscrit et codé

● Annexe 2 : Grilles d'entretiens

Destinée à la typologie de répondant : *Je connais et j'utilise Eclaira*

Questions introductives :

- Présentez-vous brièvement ainsi que votre structure et ses activités
- Quel rôle occupez-vous au sein de la structure ?
- Comment avez-vous connu Eclaira ?
- Quelle(s) utilisation(s) en avez-vous ?

Questions relatives au rôle d'orchestrateur :

- Pouvez-vous expliquer en quoi votre appartenance au réseau Eclaira vous influence/a influencé dans votre projet d'économie circulaire ? Si pas de sentiment d'appartenance au réseau, pourquoi ?
- Quelles sont les références communes partagées par les membres du réseau et vous ? Comment cela contribue-t-il à la réussite des projets d'économie circulaire ?
- Dans quelle mesure la logique de similitude entre les acteurs du réseau facilite-t-elle la collaboration et la coordination dans la construction et la mise en œuvre des projets d'économie circulaire ?
- En quoi la plateforme Eclaira, influence-t-elle la coopération et le partage de connaissances entre les acteurs du réseau ?
- Quels sont les avantages spécifiques d'être membre du réseau régional de l'économie circulaire soutenu par la plateforme Eclaira dans la construction et la mise en œuvre des projets d'économie circulaire ?
- Quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous êtes confrontés en tant que membre du réseau pour la construction et la mise en œuvre des projets d'EC, et comment la plateforme Eclaira vous aide-t-elle à les surmonter ?

Questions relatives au rôle de facilitateur :

- Dans quelle mesure la plateforme Eclaira facilite-t-elle l'accès à l'information pertinente et aux ressources nécessaires pour la mise en place de projets d'économie circulaire ?
- Disposer d'une cartographie des acteurs de l'EC est-il pertinent/utile pour vos projets d'économie circulaire ? Cela permet-il de faciliter les rencontres entre vous et les acteurs référencés ?

- Selon vous, comment la plateforme Eclaira facilite-t-elle la création de nouveaux projets EC dans la région AURA ?
- Dans quelle mesure l'accès à la plateforme Eclaira a-t-il contribué à générer un environnement propice à l'émergence de nouvelles idées et initiatives dans le domaine de l'économie circulaire ?
- Quelles sont les principales difficultés ou limites que vous avez rencontrées lors de l'utilisation du contenu proposé sur la plateforme Eclaira pour la construction, la mise en œuvre et la valorisation de vos projets d'économie circulaire ?

Questions relatives au rôle d'entremetteur

- Avez-vous utilisé la plateforme Eclaira pour rechercher et trouver des partenaires dans la construction ou la mise en œuvre de vos projets d'EC ? Pouvez-vous nous décrire comment cette mise en lien s'est produite ?
- Pouvez-vous donner des exemples concrets de rencontres, collaborations ou partenariats fructueux qui ont émergé grâce à la plateforme ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi cette mise en relation n'a pas eu lieu ?
- Si vous n'avez pas utilisé la plateforme Eclaira pour trouver des partenaires, pouvez-vous expliquer pourquoi ? Quels autres moyens avez-vous utilisés ?
- Quels sont les principaux critères que vous prenez en compte lors de la recherche de partenaires pour vos projets d'économie circulaire ? Dans quelle mesure la plateforme Eclaira vous a-t-elle aidé à identifier des acteurs répondant à ces critères ? La proximité géographique est-elle importante pour vous ?

Questions relatives au rôle de médiateur

- Dans quelle mesure trouvez-vous que la plateforme Eclaira est un intermédiaire de confiance dans la recherche de partenaire ?
- Comment développe-t-elle la confiance entre les différents acteurs du réseau ?
- Quels sont les éléments que vous estimez manquants ou insuffisants dans la plateforme Eclaira en ce qui concerne la mise en relation les acteurs du réseau de l'EC ?
- Quelles pourraient être les améliorations potentielles de la plateforme Eclaira pour renforcer davantage les mises en relations entre les acteurs du réseau de l'EC ?

Questions relatives au rôle d'innovateur

- Dans quelle mesure trouvez-vous que la plateforme Eclaira est un dispositif innovant ? Que manque-t-il au dispositif pour qu'il soit innovant ?
- Comment favorise-t-elle la capacité à innover ?

Destinée aux typologies de répondants : *Je connais mais je n'utilise pas* et *Je ne connais pas et je n'utilise pas Eclaira*

Cette grille d'entretien est tirée de l'article de LEVY Rachel, NAVEREAU Brice, TRIBOULET Pierre, « La trajectoire de projets collaboratifs innovants dans le secteur agro-alimentaire : quels rôles des proximités et des intermédiaires ? », *Géographie, économie, société*, 2020/3-4 (Vol. 22), p. 347-371. DOI : 10.3166/ges.18. 347-222. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2020-3-page-347.htm> disponible en annexe 1 et adaptée au contexte de l'étude.

Informations générales :

- Présentez-vous brièvement ainsi que votre structure et ses activités

Historique et trajectoire du projet :

- Comment vous êtes-vous retrouvés impliqués dans ce projet ?
- Qui est à l'initiative de ce projet ? Comment est née l'idée au départ ?
- Comment a-t-il été mis en œuvre ? Quels ont été les principaux besoins du projet ? Quels sont vos besoins en tant que porteur de projet d'EC ?
- Comment les différents partenaires ont-ils intégré le projet ? (Se connaissaient-ils avant le projet ? Avaient-ils travaillé ensemble ? Sous quelle forme ?) Pourquoi ces partenaires ?
- Comment s'est constituée l'équipe et quelle est sa structuration ?

Fonctionnement du projet :

- Collaborez-vous au sein d'une communauté/d'un réseau ? Est-ce un besoin ? Quelles interactions ? Comment cela s'organise-t-il ? Si non, pourquoi ?
- Quels développements au cours du temps (nouveaux acteurs, nouveaux investissements...) ? Comment ont évolué les besoins du projet concomitamment à l'évolution du projet ?
- Y a-t-il des freins au développement du projet ? De quelle nature (financiers, partenariats, réglementaires) ?
- Où sont localisés vos principaux partenaires ? Est-ce que la proximité géographique est importante pour vous ? Pourquoi ?
- Y a-t-il d'autres partenaires indirectement liés au projet ? Y a-t-il d'autres ressources externes au projet ?

- Est-ce que des acteurs ont freiné le processus, s'y sont opposés ? Si oui qui, où sont-ils et pourquoi ?

Valorisation et retombées du projet

- Comment le projet est-il valorisé en externe ?
- Qui porte les actions de valorisation ?
- Quelle(s) suite(s) au projet ?

Autre :

- Comment avez-vous connu Eclaira ? facultative
- Quelles sont les raisons qui font que vous ne l'utilisez pas ? facultative

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
NOTES AUX LECTRICES ET LECTEURS	4
SOMMAIRE	5
Introduction	7
Méthodologie	13
1. Construire un terreau propice au développement des projets d'EC	15
1.1 L'intermédiation territoriale : Qualifications et enjeux pour la plateforme	15
1.2 Proximités théorisées : Pertinences et contributions dans l'étude d'Eclaira.....	18
1.3 L'intermédiation territoriale au prisme des proximités : Quels rôles dans les projets d'EC ?	21
2. Eclaira une plateforme collaborative comme dispositif d'IT	27
2.1 Rôles d'intermédiation admis par Eclaira : Convergences, proximités induites et limites	27
Le rôle de facilitateur	27
Le rôle de médiateur.....	31
2.2 Rôles d'intermédiation contestés : Divergences, paradoxes, proximités et limites perçues par les acteurs.....	33
Le rôle d'orchestrateur	33
Le rôle d'entremetteur	36
Le rôle d'innovateur	40
3. Les conditions de la réussite	43
3.1 Identifier les besoins et les anticiper pour mieux y répondre.....	43
Le choix des partenaires	44
L'appartenance à un ou plusieurs réseaux.....	45
Leurs besoins et difficultés.....	45
Quelle(s) valorisation(s) pour leur(s) projet(s) ?.....	48
3.2 Discussions et propositions	49
Parfaire la facilitation	49
Évolutions et développement de la plateforme	51
Créer, pérenniser et approfondir les liens : Faire réseau	52
Conclusion	53
Bibliographie	56
Annexes	60
● Annexe 1 : Tableau des entretiens	60
● Annexe 2 : Grilles d'entretiens	62